

Les squatteurs de terrains d'Ibachiren défient les autorités à Bejaïa

Etat dans l'Etat. Situés entre les territoires des communes de Bejaia et celle d'oued Ghir, plusieurs hectares dont une grande partie appartient au secteur des forêts, continuent à faire l'objet d'une occupation illicite par des citoyens qui par une simple déclaration bradent les assiettes en question.
« Nous avons lancé un large débat lors d'une session de l'assemblée de wilaya pour définir la nature juridique de ces terrains et je tiens à rappeler que la direction des forêts a établi un rapport détaillé concernant les surfaces lui appartenant », ont déclaré des élus APW de Bejaia à *La cité*, tout en rappelant que de violents affrontements ont éclaté entre occupants illicites, qui chacun de son coté en réclame la propriété. Après ce débat engagé par l'assemblée de wilaya, le désormais ex wali, a appelé à la rescousse le corps de la gendarmerie nationale dans l'espoir de mettre un terme à la vente illégale des terrains domaniaux.

(Yidir Amazigh)

Suite en page 6

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : *Fodil Mezali*

Gaid Salah réagit aux attentats de Batna et de Aïn Defla

«L'ANP va en finir avec les traîtres»

Lire en pages 2 et 3



Que cache l'interpellation de l'ex-maire de Berriane ?



Après Kameleddine Fekhar et ses compagnons, interpellés depuis le 9 juillet dernier et internés depuis à Ménéa, le tour était, avant-hier, pour l'ancien maire de Berriane, Nacereddine Hadjadj de faire l'objet d'une interpellation. Alors qu'il était à hauteur d'un barrage de police, vers 10h30, celui qui est également membre du secrétariat national du RCD a été arrêté par des policiers pour une audition qui se poursuivait hier, encore. Une interpellation que le chargé de communication du parti inscrit dans le registre d'une «cabale menée contre toute personne ayant accusé le pouvoir de jouer au pourrissement de la situation dans cette région». Selon Atmane Mazouz, la direction du parti devait se réunir hier dimanche en milieu d'après-midi pour se positionner sur la base des témoignages auprès des militants du parti dans la région ainsi que des amis et proches de Hadjadj.

(Larbi K)

Lire la suite en page 4

Bouira : *des citoyens en colère bloquent le réseau ferroviaire à Bechloul*

Lire en page 7

Qu'en est-il de la littérature de l'enfance et de la jeunesse ?



Lire de la pages 11, 12 et 13

N° 688 Lundi 27 juillet 2015 Prix 15 DA **www.lacitedz.net**

Verbatim

Said Sadi, *ex-président du RCD :*

«Une Kabylie stabilisée demeure l'un des meilleurs garants de la résurrection d'une Algérie démocratique, régie par le droit. Les moments de stabilité en Kabylie ont toujours correspondu à des moments de promotion démocratique sur le plan national. Les structures locales, les comités de villages sont importants car on peut y reconstruire la perspective démocratique. Si les villages sont dissous, ce ne sera plus une parenthèse mais un naufrage et l'Algérie perdra énormément (…). Il ne faut pas que la sève culturelle soit atteinte au moment de l'effondrement».

Mokdad Sifi, *ex-chef de gouvernement :*

«La dissolution de la garde communale était une erreur. On s'est précipités dans la dissolution de ce corps. Les gouvernants ne font pas d'études d'impact de leurs projets et décisions. On dissout (ce corps) parce qu'on n'en a plus besoin, mais est ce qu'on n'en a pas besoin partout en Algérie ? Nous avons constitué la garde communale en quinze mois. Pour les payer, on a détourné certains postes budgétaires et on les a mis sous la tutelle des wilayas. On n'avait même pas de quoi habiller cette garde communale, on avait trouvé quelque part un budget et ça a été décidé rapidement. À l'époque, on avait déjà pensé à son avenir et sa transformation en une police communale. En supposant qu'on soit arrivés à la nécessité de la dissoudre, il faut savoir comment le faire. Il ne faut pas oublier que la garde communale a été un atout important pour la gendarmerie et la police. Sur le terrain, les habitants d'Aïn Defla affirment que la situation s'est détériorée depuis le départ de la garde communale. Il faut combattre le terrorisme et éradiquer les sources du terrorisme».

Nouria Benghebrit, *ministre de l'Education nationale :*

«Aujourd'hui, une occasion précieuse nous est offerte pour arriver à un point de vue partagé sur les alternatives de redéploiement stratégique de la mise en œuvre de la réforme et nous aspirons à mettre en place une école de l'ambition qui permette à l'élève de développer ses potentialités et de s'épanouir. Un tel projet est possible et nous sommes résolument décidés à le concrétiser grâce aux ressources matérielles, financières et humaines mises à disposition et aux grandes orientations telles que définies par la Commission de réforme de l'école, instituée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et adoptée en 2003. Nous nous attellerons durant les cinq prochaines années, et dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, à conforter les acquis de la réforme du système éducatif entamée en 2003»

L'ANP décidée à «assainir le pays des traîtres»

Détermination. *Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a appelé, hier, à assainir le pays des traîtres qui continuent de mener des actions terroristes en Algérie.*

Gaïd Salah qui présidait une cérémonie d'installation du général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali à la tête de la garde républicaine, est revenu sur le dernier attentat terroriste qui avait visé des soldats dans la région d'Ain Defla, indiquant que «ce crime ne fera que renforcer son engagement et sa détermination pour neutraliser ces traîtres et assainir notre patrie de ces malveillants, pour que demeure l'Algérie chère, sûre et souveraine».

Il a saisi cette opportunité, pour saluer les «sentiments de solidarité et de compassion que toutes les catégories de la société algérienne ont manifestés aux familles des victimes et leur immuable soutien aux côtés de leur armée». Gaïd Salah tenait ces propos au moment où l'armée algérienne lançait une opération de recherche d'un groupe terroriste qui tentait d'investir une caserne près de Batna. Selon des informations de presse, un groupe terrorise constitué d'une trentaine d'éléments a attaqué dans la nuit de samedi à dimanche une caserne de l'armée à Oued Chaaba, une localité située à 18 km au sud-ouest de la ville de Batna». Ces sources ont précisé que l'«attaque a été menée au (mortier artisanal) vers minuit et a causé la blessure de quatre militaires».

L'attentat qui n'a pas encore été confirmé par le ministère de la Défense nationale, et qui a été mis en échec par les militaires, se voulait d'après les observateurs, une autre tentative des groupes terroristes, après celle de Ain Defla, de faire état de leur occupation du terrain.

Or, à l'image de l'action terroriste de Ain Defla, celle de Batna, exécutée à l'aide d'armes de fabrication artisanale (Habhab), prouve que les groupes criminels sont actuellement, en nette perte de moyens, n'accomplissant que des actes de désespoir, face aux coups durs que leur portent, partout, et régulièrement les forces de sécurité. Il reste que tant que persiste un seul groupe terroriste, la vigilance permanente de tous, s'impose, notamment à l'égard des groupes de soutien qui renseignent ces criminels.

Ainsi n'eût été la vigilance des soldats, l'attaque de Batna qui aurait été facilitée par les renseignements fournis au groupe terroriste, aurait abouti à un carnage dans cette ancienne caserne de la garde communale reprise par l'ANP, en sabotant d'abord, les lignes d'alimentation électrique pour plonger les lieux dans l'obscurité.

Il y a lieu de craindre d'autres actions terroristes du genre à l'heure où les éléments de l'ANP poursuivaient le groupe de Batna, qui seraient montées dans le but de desserrer l'étau sur ce dernier. C'est la tactique traditionnelle adoptée par les hordes criminelles qui continuent de sévir en Algérie.

Adel Meziane



«L'entrée du RCD au gouvernement en 1999 n'était qu'un test» affirme Sadi

Révélation. Saïd Sadi fait une révélation quant à l'entrée du RCD au gouvernement en septembre 1999 avant qu'il n'en sorte en mai 2001 suite aux tragiques événements de Kabylie. «Bouteflika et Toufik ont tout fait pour que je rentre dans le gouvernement. J'ai dit non ! » a, en effet, soutenu l'ex-président du RCD avant-hier samedi en début de soirée, dans un conférence publique animée à Iguersafène, dans la daïra de Bouzeguène où se tient la 12e édition du festival Racontarts. Pour lui, cette participation dans l'Exécutif avec deux ministres, la première et la dernière du genre du parti, n'était qu'un «test» visiblement pas du tout concluant. Pour preuve, son retrait du gouvernement en mai 2001, le parti ayant jugé qu'il ne pouvait encore siéger dans un gouvernement qui tire sur ses enfants, en référence aux 126 jeunes froidement assassinés en Kabylie dans le sillage de ce qui est appelé le Printemps noir.



Quant à la situation actuelle de l'opposition, son parti dont il a quitté les rênes est partie-prenante de la CLTD (Coordination pour les libertés et la transition démocratique) et de l'ICSO (instance de concertation et de suivi de l'opposition), Sadi estime que «si on dit qu'il n'y a pas de démocratie (dans les partis politiques de l'opposition), autant dire que je suis du FLN ?», manière, selon lui, pour le pouvoir de «semer le doute».

Un pouvoir dont la «superstructure» est en train de «s'effriter !» du fait que «tous les éléments qui lui ont permis de perdurer dans le temps sont actuellement dépassés par la force des choses». «Les éléments qui ont permis au régime algérien de confisquer la mémoire, la Guerre de libération et la volonté populaire, sont connus : la terreur qui devient inopérante, la corruption, et là on a instruit tous les ministères de réduire du quart leurs budgets, et la censure qui est dépassée grâce aux réseaux sociaux», explique Sadi pour qui «quand il n'y a pas d'argent, les clans s'affrontent». L'ancien président du RCD a également considéré qu'une «Kabylie stabilisée» demeure «l'un des meilleurs garants de la résurrection d'une Algérie démocratique, régie par le droit», soutenant, fort-à-propos, que «les moments de stabilité en Kabylie ont toujours correspondu à des moments de promotion démocratique sur le plan national ».

D'où l'impératif de sauvegarder les structures locales et les comités de villages au sein desquels, explique-t-il, «on peut reconstruire la perspective démocratique». «Si les villages sont dissous, ce ne sera plus une parenthèse mais un naufrage et l'Algérie perdra énormément. Il ne faut pas que la sève culturelle soit atteinte au moment de l'effondrement », ajoute-t-il.

Tahar F



Les grands d'Afrique veulent tenir la route

CAF. *Premier continent concerné par le Tirage au sort préliminaire de Russie 2018, l'Afrique sait désormais quelle route emprunter pour se rendre à la prochaine Coupe du Monde de la FIFA. Les cinq participants à la dernière édition sont ceux qui connaissent le mieux le chemin, d'autant plus que ce sont les mêmes qui avaient triomphé lors des qualifications pour Afrique du Sud 2010.*

Ils font partie des 13 équipes directement qualifiées pour le Tour 2 qui attendront en favoris les 13 vainqueurs du premier tour. Celui-ci se jouera au meilleur des deux manches les 5 et 13 octobre 2015.

Le club des cinq

L'Algérie, qui avait donné tant de fil à retordre à l'Allemagne en huitième de finale au Brésil, sera opposée au vainqueur de Tanzanie-Malawi. Les Fennecs s'efforceront de faire valoir leur principal atout, à savoir leur invincibilité à domicile qui leur avait ouvert la porte de l'épreuve reine lors de leur quatre participations en 2010 et en 2014, mais aussi en 1982 et en 1986.

Le Nigeria sera quant à lui opposé au Djibouti, l'équipe la plus faible au Classement mondial FIFA/Coca-Coal, ou au Swaziland. Les Super Eagles, qui avaient également franchi le premier tour à Brésil 2014, sont en pleine reconstruction après le départ Stephen Keshi, qui les avait emmenés au sacre continental en 2013, et l'arrivée de Sunday Oliseh. Le médaillé d'or olympique en 1996 s'efforcera de mener son pays à une sixième participation en Coupe du Monde.

Comme l'Algérie, le Nigeria est une forteresse imprenable à domicile où il reste invaincu depuis le 10 octobre 1981 en qualification mondialiste.

Et que dire du Cameroun ! Le dernier pays à être reparti de la tanière des Lions Indomptables avec une victoire est le Congo le 31 octobre 1976. C'est par la main de Samuel Eto'o, assistant de ce Tirage au sort préliminaire, qu'ils ont été fixés sur leur sort. L'homme aux 18 buts en qualifications mondialistes a pris sa retraite internationale, mais a pesé une dernière fois sur le destin de son pays en le désignant comme adversaire du duel Somalie - Niger. La jeune génération devra se montrer digne de ce glorieux ainé pour viser une huitième participation à la Coupe du Monde, et tenter d'effacer une prestation terne à Brésil 2014.

La Côte d'Ivoire faisait également partie des déçus du premier tour l'été dernier, mais a magnifiquement géré l'après-Didier Drogba remportant la CAN 2015. Elle se mesurera au Liberia ou à la Guinée-Bissau en guise de première étape vers une quatrième qualification consécutive en Coupe du Monde, dont les Elephants n'ont jamais vu le second tour.

Le Ghana visera également la passe de quatre, avec comme premier adversaire le vainqueur de Comores-Lesotho. Les Black Stars, plus jeune équipe présente au Brésil, devront montrer que leur prestation mitigée en 2014 leur a permis de gagner en maturité.

Le club des mondialistes

Dans ces 13 têtes de série qui joueront contre les équipes du Tour 1, on trouve quatre autres nations qui ont déjà participé à une Coupe du Monde de la FIFA : la Tunisie (1978, 1998, 2002, 2006) l'Egypte (1934, 1990), le Sénégal (2002) et la RD Congo (1974).

Pour les autres, les choses sérieuses commenceront d'entrée avec des chocs entre équipes directement qualifiés pour le Tour 2. Le Maroc compte quatre participations à la Coupe du Monde, mais sa dernière remonte à 1998. La première étape de son périple vers la Russie sera la Guinée équatoriale, une des valeurs montantes en Afrique avec sa quatrième place décrochée lors de la CAN 2015 sur son sol.

L'autre affiche du deuxième tour est le seul choc entre anciens mondialistes dont a accouché ce Tirage au sort préliminaire. L'Angola, qui compte une participation en 2006, sera opposé à l'Afrique du Sud, l'un des poids lourds du continent avec trois participations au Mondial. Les Angolais ne partiront pas favoris, mais ont montré dans le passé qu'ils étaient des hôtes coriaces, leur dernière défaite à domicile en qualifications remontant au 25 juin 1989.

l'Algérie éliminée par le Burkina Faso

Eliminatoires Mondial-2016 féminin U-20. La sélection algérienne de football des moins de 20 ans filles (U-20) a été éliminée de la course à la qualification au Mondial-2016, après son nul samedi à Ouagadougou contre le Burkina Faso (1-1), lors du match retour du 2e tour des éliminatoires. Les joueuses d'Azeddine Chih avaient hypothéqué leurs chances à l'aller en s'inclinant il y a une quinzaine de jours au stade Omar-Hamadi de Bologhine sur le score de 2 à 1. Le Burkina Faso, qui a sorti au précédent tour Djibouti, recevra le vainqueur de la rencontre Ethiopie-Cameroun (25, 26 ou 27 septembre 2015) en match aller du 3e tour, tandis que la manche retour est prévue entre le 9 et le 11 octobre prochain.

En cas de victoire des joueuses de Dembele Adama, le 4e et dernier tour des éliminatoires, qualificatif pour la phase finale de la coupe du monde féminine U-20, mettra sur le chemin des Etalons filles le vainqueur de la double confrontation entre le Ghana et le Sénégal (aller 23, 24 ou 25 octobre, retour 6, 7 ou 8 novembre).

La phase finale de la coupe du monde-2016 féminine des moins de 20 ans aura lieu en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'ES Sétif tenue en échec par les soudanais d'Al Merreikh

Ligue des champions (Gr.B û 3ème journée). L'ES Sétif a été tenue en échec par l'équipe soudanaise d'Al Merreikh sur le score d'un but partout (mi-temps 1-1, bien 1-1) en match comptant pour la 3è journée de la phase de poules de la Ligue des champions africains de football (Gr. B), disputé samedi soir au stade du 8-Mai 1945 de Sétif.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelmaleik Ziaya (16') pour l'ESS et Solomon Jabason (23') pour les visiteurs.

Un résultat qui hypothèque sérieusement les chances de qualification de l'Entente pour les demi-finales, d'autant que deux déplacements périlleux attendent les hommes de Kheireddine Madoui dans ce groupe B, à Omdurman dans 15 jours, face à leurs adversaires du jour, et à Alger devant l'USM Alger contre un seul match à domicile face au MC El Eulma, bon dernier de la poule.

L'USM Alger qui a remporté ses trois premières rencontres, la dernière en date obtenue vendredi soir face à El Eulma (2-1), caracole en tête du groupe B avec 9 points, suivie d'Al Merreikh et de l'ESS, seconds ex aequo avec 4 points, et du MC El Eulma qui ferme la marche avec 0 point .

Déclarations

Diégo Garzitto (entraîneur d'Al Merreikh) : "un match nul sur le terrain de l'adversaire a beau être un résultat positif, il a pour moi le goût d'une défaite car la rencontre de ce soir était largement à notre portée. Notre ambition était, je l'avoue, de ramener deux points de nos deux matches en Algérie mais les arbitres en ont décidé autrement, surtout face à l'USM Alger lorsque nous avons été privés d'un but égalisateur qui ne souffrait d'aucun contestation.

Il ne nous reste plus qu'à bien préparer nos trois prochaines rencontres dont deux seront disputées à Omdurman''.

Farès Belkheir (préparateur physique de l'ES Sétif) : "ce résultat nous déçoit, évidemment, mais rien n'est encore perdu car il reste à disputer trois rencontres.

A nous de nous ressaisir en améliorant notre jeu pour accrocher une des places qualificatives pour le dernier carré. Ce soir, même si nous aurions mérité de l'emporter, l'équipe a péché par manque de coordination entre ses lignes et par manque d'automatismes en raison de l'intégration de nouveaux joueurs. Mais je répète que nos chances restent intactes".

Perturbation : *Coupures en eau potable dans six communes de la wilaya d'Alger*

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable touchera six communes d'Alger, à partir d'aujourd'hui, lundi à partir de 22 heures à, demain mardi à 20 heures, a annoncé, hier, dimanche dans un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Les communes de Bab El Oued, Oued Koreiche, la Casbah et Alger centre seront touchées en partie tout comme les parties basses de Bologhine et Raïs Hamidou, et ce suite à des travaux de réparation «d'une fuite importante sur une canalisation principale de transfert d'eau» dans la commune de Mohammadia. SEAAL précise que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux et qu'elle met en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers ainsi que la population "dans la mesure du possible.

La réforme du baccalauréat recommandée

Éducation. *La réorganisation de l'examen du baccalauréat et la suppression de l'examen de fin du cycle primaire figurent parmi les principales recommandations ayant sanctionné, hier, dimanche la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, a-t-on appris auprès du ministère de l'Education nationale.*

La réorganisation de l'examen du baccalauréat et la suppression de l'examen de fin du cycle primaire figurent parmi les principales recommandations ayant sanctionné, hier, dimanche la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, a-t-on appris auprès du ministère de l'Education nationale.

La réorganisation de l'examen du baccalauréat et la suppression de l'examen de fin du cycle primaire s'inscrivent dans le cadre du «renouveau» de l'école algérienne, qui sera instituée sur «la base la qualité, la stabilité ainsi que la concurrence scientifique et pédagogique», a indiqué la même source à l'APS en marge de cette conférence qui enregistre la participation d'experts, de professeurs universitaires, de syndicalistes et représentants de la société civile.



Les recommandations de la conférence sanctionneront les travaux des ateliers qui planchent sur différents thèmes en relation avec la réforme de l'école et des thématiques se rapportant à l'évaluation des résultats coïncidant avec la première promotion des bacheliers 2015.

La première recommandation consiste en l'examen du bac qui sera revu et réorganisé, notamment en ce qui concerne la durée des épreuves, jugée «longue et stressante» pour les candidats, a-t-on expliqué.

Selon la même source, l'objectif est de «relever le niveau du bac et donner davantage de crédibilité à cet examen qui a été dévoyé à cause de l'instauration de certaines pratiques comme la limitation du seuil des leçons à apprendre». La même source a relevé aussi que les recommandations de cette conférence devraient aboutir à la mise en place, à court terme, d'un baccalauréat professionnel, rappelant que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait déjà appelé à instaurer ce baccalauréat.

Pour ce qui est de l'examen de fin du cycle primaire (ex-6ème), il sera remplacé par un système d'évaluation à même de déterminer le niveau et les aptitudes de chaque élève (lecture, écriture et calcul), au terme de cinq années d'études, a-t-on précisé.

A ce propos, des pédagogues ont recommandé de suivre l'élève et de l'évaluer de «manière régulière et continue» afin de lui permettre de mieux assimiler et acquérir les connaissances et le savoir, a-t-on ajouté.

R. N./agences

Que cache l'interpellation de l'ex-maire de Berriane ?

Suite en page une.

Le parti constituera également un collectif d'avocats pour prendre le dossier en main. Selon le président du bureau national de la LADDH (Ligue algérienne de défense des droits de l'homme), qui animait, hier une conférence de presse, l'ex-maire de Berriane a refusé de signer le procès verbal que la police a établi. Me Salah Dabouz a déclaré que Hadjadj avec qui il a discuté samedi soir au téléphone, lui a avoué sa crainte de se voir coller des accusations de la nature de celles retenues contre Kamaleddine Fekhar. A propos de ce dernier, Me Dabouz, tout en faisant part d'une troisième visite qu'il doit lui rendre, aujourd'hui, lundi, a fait part de démarches concluantes auprès d'une ONG et que pas moins de 16 avocats se sont déjà portés volontaires pour la sa défense et celle de ses 27 compagnons interpellés et emprisonnés avec pas moins de 18 chefs d'inculpation retenus contre eux. Pour rappel, Nacerdine Hadjadj avait déjà fait l'objet de plusieurs intimidations, arrestations et acharnement de la justice pour son militantisme et son engagement politique. «Le pouvoir, dans sa fuite en avant, veut, encore une fois, porter la responsabilité de sa faillite aux militants intègres, en plus de «la main étrangère», conclut le chargé de communication du RCD. Pour sa part, l'ancien président du parti, Saïd Sadi, qui intervenait samedi dans le cadre du festival Racontars, à Bouzeguène, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a estimé «qu'il y a une demande culturelle légitime au M'Zab, récusant l'argument économique avancé par certains pour expliquer la récurrence des violences dans la vallée du M'Zab. Et de commenter l'arrestation, quelques heures auparavant, de l'ex-maire de Berriane, affirmant qu'«au lieu d'essayer d'apaiser la situation et de répondre enfin à la réalité de la crise, on est en train d'arrêter des Mozabites ! Ce sont ceux qui meurent qui sont arrêtés»

Katia K

Vers la mise en place d'un bac professionnel

Option. La mise en place du baccalauréat professionnel en Algérie est une option sur laquelle planche actuellement le ministère de l'Education nationale, a indiqué, hier, dimanche à Alger Messeguem Medjadi, inspecteur général du ministère. «Nous planchons actuellement sur la mise en place du baccalauréat professionnel et nous souhaitons aboutir à cet objectif en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui du de la l'Enseignement et de la Formation professionnels», a indiqué M. Messeguem dans une déclaration à la presse en marge de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école. «Il s'agit d'une option à laquelle le ministère de l'Education nationale adhère, car le bac professionnel est aussi un moyen d'aller vers l'université», a-t-il dit, appelant à une «harmonie» entre les trois ministères concernés pour que ce bac «devienne une réalité». Pour le même responsable, la mise en place du bac professionnel est «importante», car, a-t-il expliqué, «il y va de l'avenir d'une bonne partie de notre population scolaire qui se trouve actuellement sans profil». Il a relevé qu'il y a des élèves qui sont dans l'enseignement secondaire et orientés vers une formation académique, alors que le profil de l'enseignement professionnel est le plus indiqué pour eux. M. Messeguem a rappelé, à cet effet, que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait recommandé d'instaurer le bac professionnel, dans son allocution d'ouverture de cette conférence, précisant que l'atelier chargé de l'orientation scolaire, mis en place à l'occasion de cette rencontre, s'attelle à étudier tous les aspects liés au bac professionnel. Concernant l'objectif principal de la conférence nationale sur l'évaluation de l'école, à proprement dit, Nouria Benghebrit estimera qu'il consiste à réfléchir sur «comment améliorer la réforme» dont le «référent» existe déjà dans la loi sur l'orientation du secteur, a rappelé la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, hier, dimanche.

En marge des travaux de la conférence sur l'école, elle a tout autant expliqué que le but est de trouver les moyens et les outils en vue d'améliorer la réforme (de l'école) déjà mise en œuvre et dont la référence réglementaire est contenue dans la loi sur l'orientation de 2008. «Le but de cette rencontre est comment améliorer cette réforme et le référent existe dans la loi sur l'orientation de 2008, mais toute réforme nécessite un suivi rigoureux et une amélioration dans le cadre de ce qui existe déjà sur le terrain», a-t-elle fait état.

R. N.

L'asthme s'accorde aussi au féminin

Pneumologie. *«L'asthme chez la femme n'est pas un mythe», affirment 5 femmes pneumologues qui se mobilisent pour que public et médecin connaissent mieux les particularités de l'asthme au féminin.*

C'est une maladie dont on croit souvent qu'elle préfère les petits garçons. Mais l'asthme, qui touche plus de 4 millions de personnes en France et en tue quelques 1000 par an, sait aussi s'attaquer aux femmes: après 35 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à en souffrir. Or les spécificités féminines de la maladie doivent être mieux connues, car les modifications hormonales jouent un rôle important dans l'apparition des crises sans que l'on comprenne toujours pourquoi. Tour d'horizon de l'asthme au fil des âges de la féminité…



• A l'adolescence : mieux diagnostiquer

Dans l'enfance, l'asthme touche davantage de garçons que de filles (10 % des garçons de 5 à 10 ans contre 6 % des filles du même âge). Mais dès que les hormones entrent dans la danse, les femmes deviennent les plus concernées. «La période de transition se situe à l'adolescence, vers 12 ans, explique le Dr Anne Prudhomme, du centre hospitalier de Bigorre (Tarbes). Œstrogène et progestérone ont toutes deux un effet sur les bronches.»

Hélas, le sous-diagnostic et le mauvais suivi des traitements, très fréquent chez les adolescents, «est encore plus net chez les filles», regrette la pneumologue. Et la vie des filles correctement diagnostiquées semble davantage bouleversée que celle des garçons. D'abord, elles s'interdisent plus de choses: ainsi, si le sport (dont on sait aujourd'hui qu'il est protecteur) est moins pratiqué par l'ensemble des adolescents asthmatiques, «la baisse de la pratique est encore plus importante chez les filles», regrette Anne Prudhomme. Leur moral lui aussi est moins bon: les symptômes dépressifs sont plus fréquents chez tous les adolescents asthmatiques (14,2 %, contre 9,2 % chez les non asthmatiques), mais la prévalence est plus élevée chez les filles.

• Contraception orale: y penser

«On a l'impression que la contraception orale peut favoriser l'apparition d'un asthme chez certaines femmes, en particulier les plus minces», explique le Dr Camille Taillé, de l'hôpital Bichat-Claude Bernard (Paris). «Mais ce n'est pas clair et on ignore quel type de contraception orale est concernée. Il ne faut pas pour autant renoncer à la contraception, mais y penser si un asthme apparaît après sa mise en place.»

• L'asthme prémenstruel : une réalité

«L'asthme prémenstruel est une réalité clinique», expliquent les pneumologues. Dans une étude menée dans les années 1980, 33 % des 57 femmes interrogées rapportaient une aggravation des symptômes pulmonaires en période prémenstruelle et/ou en période menstruelle. «Les problèmes respiratoires font partie du "mal-être" du syndrome prémenstruel», explique le Dr Prudhomme. L'hyperréactivité bronchique, c'est-à-dire la réaction des bronches (contraction et sécrétions plus importantes…), est plus marquée en période prémenstruelle, et «25 % des décompensations très graves de la maladie ont lieu les premiers jours des règles», note Anne Prudhomme. Deux chiffres qui montrent bien que l'asthme entretient un lien particulier avec les hormones sexuelles féminines.

• Grossesse : continuer le traitement

Selon une étude publiée en 2011, le risque de crise d'asthme serait multiplié par deux ou trois chez la femme asthmatique enceinte. «8 % des femmes enceintes sont asthmatiques, c'est donc une question qui se pose fréquemment à un obstétricien», explique le Dr Camille Taillé. Or, insiste cette pneumologue de l'hôpital Bichat-Claude Bernard (Paris), «il ne doit y avoir aucune hésitation: le traitement de l'asthme chez la femme enceinte est exactement le même que pour tout le monde».

Maintenir le traitement est primordial car des difficultés respiratoires durant la grossesse sont associés à un plus petit poids du bébé à la naissance et à diverses complications obstétricales.

«Cerise sur le gâteau, insiste la pneumologue, une étude australienne a montré en 2013 que les enfants dont la maman asthmatique avait été bien soignée durant la grossesse, faisaient moins d'infection respiratoire dans leur première année.»

Et pourtant, plus de 40 % des femmes pensent que les corticoïdes inhalés sont nocifs pour le fœtus, et 20 % des femmes asthmatiques réduisent leur traitement durant le premier trimestre de la grossesse. Le bilan n'est pas meilleur du côté des soignants: alors que les femmes qui se présentent aux urgences se voient prescrire un corticoïde oral dans 64 % des cas, elles ne sont plus que 38 % à bénéficier du même traitement si elles sont enceintes! «C'est une réticence culturelle qui n'est pas justifiée», insiste la pneumologue.

• A la ménopause : un risque d'asthme tardif

L'âge est naturellement associé à une altération de la fonction respiratoire. «Mais c'est encore plus net chez la femme à la ménopause», explique le Dr Cécilia Nocent-Ejnaini, du CH de la Côte Basque (Bayonne). «Il y a une augmentation significative du risque d'apparition de l'asthme à la ménopause, surtout en cas de traitement substitutif hormonal, en particulier oestrogénique, et d'autant plus en cas de tabagisme et/ou quand l'indice de masse corporel est bas», indique le médecin.

Attention, prévient-elle: «Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer au traitement hormonal. Mais il faut penser à cela si une difficulté respiratoire apparaît suite à la mise en route du traitement.»

Cellules souches : *des soupçons de fraude*

La scientifique japonaise Haruko Obokata est accusée de fraude. Plusieurs anomalies ont été repérées par un comité d'enquête dans son étude parue en janvier sur une nouvelle méthode de culture des cellules souches.

En janvier, Haruko Obokata, 30 ans, détaillait dans une étude comment elle avait réussi à créer des cellules souches en faisant rajeunir des cellules de souris dans une solution acide. Hier, la scientifique a été accusée d'avoir falsifié une partie de ses résultats. Elle risque de sévères sanctions.

«Mme Obokata manque de sens éthique, d'humilité et d'intégrité»

Le comité d'enquête reproche à la jeune femme d'avoir mélangé des images provenant d'expériences différentes et utilisé des données antérieures : « Cela ne peut s'expliquer seulement par son immaturité ». Le président du comité de l'institut Riken, le Pr Shunsuke Ishii, est hors de lui. « Les actions de Mme Obokata et la façon bâclée dont elle a géré ses notes nous conduisent à conclure qu'elle manque non seulement de sens éthique mais aussi d'humilité et d'intégrité », assène-t-il.

L'étude, parue dans la revue Nature, démontre qu'il serait possible de faire revenir à un stade antérieur des cellules souches sans passer par les manipulations génétiques habituelles.

Une vraie révolution. Mais quelques semaines après la publication de l'article, l'un des coauteurs s'est manifesté, assurant qu'une partie des données publiées étaient fausses. Si les irrégularités sont confirmées, le prix Nobel Ryoji Noyori, président de l'institut Riken, recommandera le retrait de la publication. « Des sanctions fermes, mais justes, seront alors prises sur les recommandations d'une commission disciplinaire. »

Les conclusions de l'étude pas forcément invalidées

Haruko Obokata se fait discrète mais elle s'est tout de même exprimée le 1er avril par l'intermédiaire de tiers. Pour elle, tout cette histoire est inacceptable : « Je suis atterrée et furieuse ».

Elle pourrait déposer une objection officielle auprès du Riken. Bien qu'il y ait des étrangetés dans les travaux, cela ne signifie pas, pour autant, que les cellules souches en question ne peuvent être obtenues selon la méthode décrite. Des recherches sont actuellement en cours pour tenter de savoir si les conclusions peuvent être validées. Des investigations qui devraient prendre environ un an.

Le «VIHdéo game», un jeu pour mieux connaître le sida

À l'occasion du Sidaction, une plateforme ludique est proposée à partir de vendredi sur internet pour sensibiliser les plus jeunes au VIH, en collaboration avec l'association Sida Info Service.

Sensibiliser les jeunes au risque sida. Le laboratoire pharmaceutique Janssen, en partenariat avec Sida info service, a mis au point un «VIHdéo game» gratuit et destiné aux plus de treize ans. En neuf missions, le joueur expériement virtuellement des situations quotidiennes. La première saynète présente l'évolution du virus depuis 1922 et des traitements élaborés au fil des ans. On y lit aussi des chiffres sur le nombre de personnes atteintes du VIH: en France, entre 15.000 et 30.000 personnes étaient malades en 2011 sans le savoir. Dans le monde, ce sont plus de 35 millions de personnes qui vivent aujourd'hui avec l'infection. Après ce rapide exposé, un quiz propose de tester ses connaissances. Un dictionnaire est à disposition en bas de l'interface, afin de comprendre des termes parfois un peu pointus.

D'autres saynètes interactives proposent aux jeunes de se renseigner sur les modes de transmission mais aussi sur les risques courus lors d'un rapport sexuel, d'une exposition au sang... La tentation, d'autant plus forte chez les jeunes qui ont l'habitude d'avoir accès rapidement à une information, est de se renseigner sur internet. Or, une saynète montre que les réponses des internautes ne sont pas toujours fiables. Ainsi, il vaut mieux se diriger vers un centre compétent, comme une association, et ne pas hésiter à se faire dépister en cas de comportement à risque. Cela est possible dans un centre de planning familial, dans des centres de dépistage, dans des maisons médicales et même chez son médecin. Le coût, selon la structure, est compris entre 0 et 50€. Le «VIHdéo game» propose aussi aux personnes porteuses du virus de se tourner vers des associations si elles s'estiment victimes de discrimination.



Tizi Ouzou : *deux suicides par pendaison à Agouni Gughrane et Larbâa Nath Irathen*

La liste des suicides ne cesse de s'allonger au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou plongeant des familles entières dans le deuil. Ainsi, deux suicides ont été enregistrés au cours du week-end dernier au niveau des deux localités Agouni Gughrane et Larbâa Nath Irathen. En effet, jeudi dernier, un jeune homme âgé de 32 ans répondant au initiales (O.H) a mis fin à ses jours en procédant au geste fatal par pondaison au niveau du village Aïnssar Tassaft dans la commune de Agouni Gueghrane sise à une quarantaine de km au sud-ouest de Tizi Ouzou. Le corps de la victime a été trouvé par l'un de ses proches pendu à un olivier à l'intérieur d'un jardin non loin de sa demeura familiale, avons-nous appris auprès de la protection civile. Le deuxième cas, a été enregistré au niveau du village Affensou dans la commune de Larbâa-Nath-Irathen, localité sise au centre est de la wilaya de Tizi Ouzou, où un jeune homme âgé de 31 ans répondant aux initiales (G.K) a mis fin à ses jours par pondaison au niveau d'une vieille maison abandonnée, selon la même source.

Dahbia B.

Un séjour de réconfort pour les myopathes à Aokas

Béjaia. *L'association contre les myopathies de Béjaia (Défi) se prépare à organiser un séjour de détente au profit de ses malades myopathes dans quelques jours.*



Au fil des années, cette date est très attendue par les patients, notamment ceux qui en ont l'habitude. Ce sera une sorte de camping au bord de la mer à Tala Khaled, une commune faisant partie administrativement de la commune d'Aokas.

Cette sortie est en effet devenue une coutume à chaque été même pour cette association, créée il y a plus de 14 ans et à sa tête l'infatigable demoiselle Noura Ait Abderrahmane, sachant qu'avec le soutien de son équipe et de quelques autorités, ils sont arrivés à réussir leur énième camping touristique.

Pour les myopathes désirant prendre part à ces chaleureuses retrouvailles d'échanges et de loisirs, ils n'ont qu'à remplir un formulaire de confirmation à certaines questions y afférentes, retiré auprès de l'association le plutôt possible, ou en prenant attache avec ses membres, et de payer le prix symbolique de 200 DA représentant tous les frais d'une seule personne uniquement, avec une prise en charge complète : y compris l'hébergement, restauration, soirées animées et sorties.

Ce qui veut dire que si le patient désire être accompagné par un membre de sa famille ou un ami, ce qui est préférable, l'accompagnateur coûtera les mêmes frais également, à condition que ce dernier se comporte de la manière souhaitée. Pour la durée de cette sortie qui s'avère à chaque fois bénéfique pour des gens qui ne sortent presque jamais d'habitude, elle est prévue pour une durée de 10 jours, allant du 04 au 14 Août 2015.

« Nous avons tout régularisé avec les autorités en prévision de ce séjour. D'ailleurs, ce jeudi j'ai signé un contrat avec le directeur de l'école où nous serons hébergés ainsi que le maire de la commune d'Aokas ». Nous a déclaré la présidente de ladite association. Avant d'ajouter : «Ce camping s'annonce comme une vraie opportunité pour les malades afin qu'ils puissent se retrouver, respirer, et échanger aussi les différentes idées. Il y a un point à signaler cette fois-ci et qui diffère de l'année écoulée : c'est à propos de l'école qui regroupera tout le monde dont les organisateurs, les membres de l'association, ainsi que les malades : Une structure en bon état, et dont l'accessibilité est plus performante. Le lieu qu'on a choisi cette saison pour nous installer, se situant à Tala Khaled, est beaucoup mieux que celui de 2014 à Tala Oughanim et à tous les niveaux. La cours est super bien accessible, le réfectoire est indiscutablement plus grand. Sans oublier la disponibilité de l'eau, le premier grand problème dont on avait trop souffert l'an passé. Durant le camping, les malades se feront plaisir de toutes les manières qu'ils verront possibles, étant donné qu'en plus des sorties à la plage, des soirées animées, il est attendu, manifestement, que d'autres activités, comme des jeux éducatifs et interactifs, soient organisées, initiées par les myopathes et les psychologues de l'association.

M'henni Khalifi

La région d'Adekar victime de la politique de l'oubli

Gâchis. Sans doute, la région d'Adekar, sis au versant Ouest du chef-lieu de la wilaya de Bejaia trouve toutes les peines à sortir la tête de l'eau. En effet, cette localité pourtant promu au rang de chef-lieu de daïra au même rang que la région d'El-Kseur, lors du dernier découpage administratif, demeure toujours à la traîne en matière de développement. Nichée à quelque 1300m d'altitude et longée par la RN12 reliant Bejaia à la wilaya de Tizi-Ouzou, Adekar est surtout réputée pour son air frais, notamment durant les périodes chaudes, et la station thermale située dans la localité d'Acif El Hammam relevant de la dite région. Bien des atouts qui lui confèrent une vocation touristique par excellence à promouvoir en principe. Le nombre de visiteurs de la dite station thermale aux vertus thérapeutiques avérées avoisine les 60 000 en période de pointe, selon une source de la région. Néanmoins, aucun effort n'a été consenti par les pouvoirs publics et encore moins par les autorités locales qui se sont succédé à la tête de la commune pour mettre en valeur une région au paysage féerique. En effet, comptant 7 villages et peuplée de quelque 10 000 habitants, cette localité souffre d'un enclavement à la limite de la révolte. Axes routiers, éducation, couverture sanitaire, etc. sont autant de volets socio-économiques à développer dans la région. La dégradation avancée à certains endroits de l'axe routier qui la relie à la RN12 en est un exemple édifiant de l'oubli des autorités qui frappe cette commune. Et malgré les multiples requêtes des comités de village de la localité, les autorités font la sourde oreille. Autant de préoccupations qui demeurent à ce jour, posée avec acuité pour la population de la région dont on a tendance à retenir que ses rudes hivers. En somme , Adekar et ses environs ne sont que des régions parmi d'autres du territoire de la wilaya qui mettent à nu l'échec de la stratégie de développement adoptée jusque-là par les pouvoirs publics en faveur de la wilaya.

M. Haddad

Les premiers couacs de la saison estivale à Bejaia

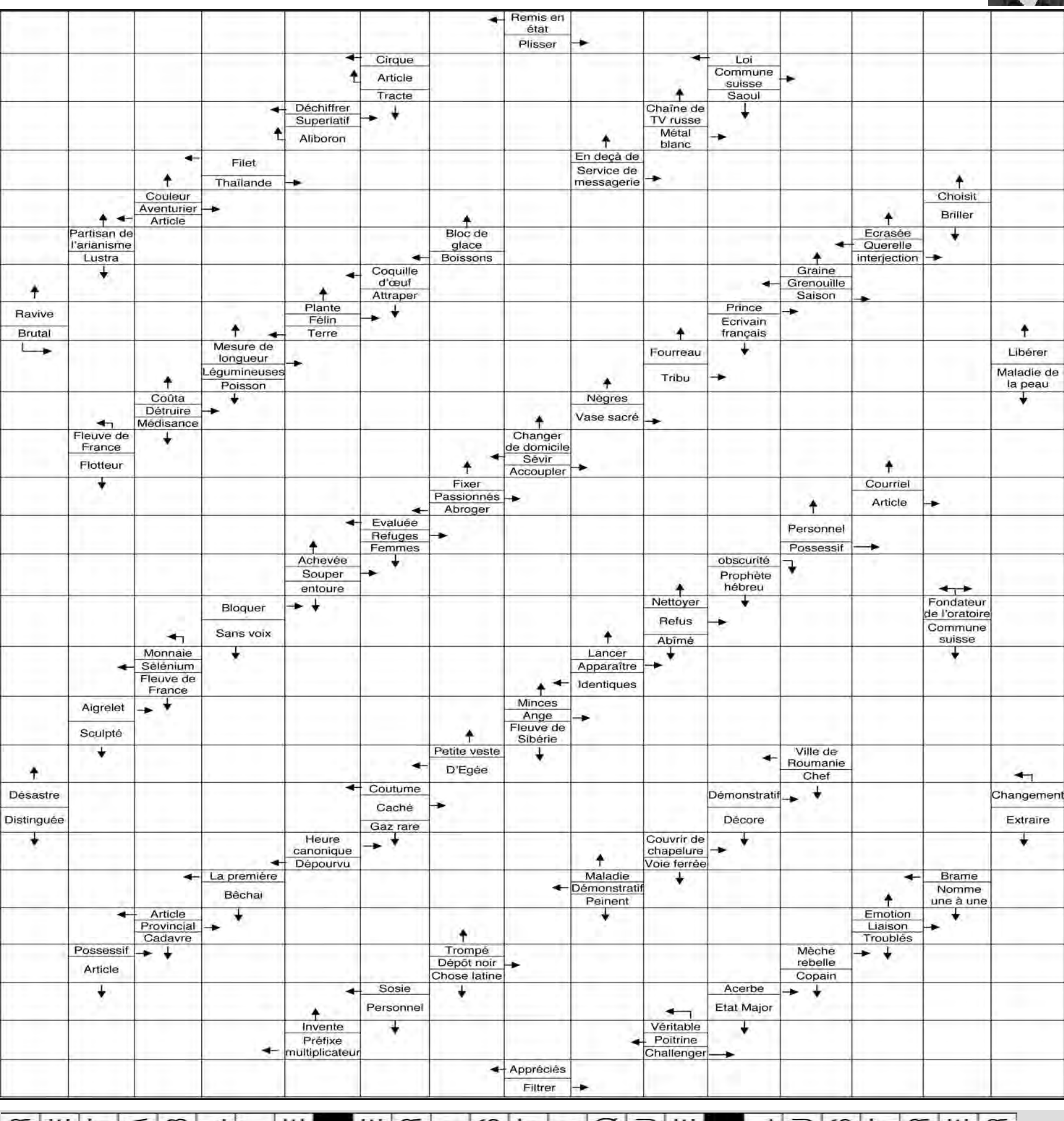
Défaillances. Des milliers d'estivants notamment des wilayas intérieurs commencent à converger vers les plages de la wilaya de Bejaia pour fuir un tant soit peu la chaleur et profiter des bienfaits de la mer. Néanmoins, les autorités locales ont-elles pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir un bon séjour aux estivants dont le nombre ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre ? Tradition oblige, les responsables locaux n'ont de cesse d'affirmer à chaque ouverture de la saison estivale la prise en charge de toutes les dispositions idoines pour accueillir les visiteurs, à commencer par le nettoyage des plages jusqu'aux meilleures conditions d'accueil, d'hébergement et de sécurité des vacanciers. Cependant, les dernières déclarations du président de l'assemblé populaire de la commune de Boukhlifa, une station balnéaire du littoral est de la wilaya nous édifient à ce titre sur «le large fossé » existant entre le discours officiel et la réalité du terrain. Ainsi, selon l'édile communal, les instructions et décisions ayant sanctionnés la dernière réunion avec le wali en prévision d'une bonne saison estivale notamment le volet relatif à la location de parasols fixés à 30 DA, la taxe des parkings aussi estimée à 30 DA ainsi que la logistique indispensable à l'entretien des plages n'ont pas été mis en œuvre à ce jour. Ce qui a laissé libre cours à l'anarchie totale notamment en matière d'exploitation des parkings qui n'ont pas encore été donnés en location par les services de la commune, vu leurs statuts de terrains relevant des domaines et dont les services opposent un refus catégorique quant à la délivrance d'une autorisation à la dite APC. Une autorisation lui permettant ainsi leur location, fait savoir encore le maire tout en précisant que des jeunes se sont emparés des lieux sans aucune autorisation préalable d'aucune autorité en imposant aux estivants des prix de parking allant de 200 à 300 DA. Et gare à celui qui ne paye pas ! C'est ainsi que plusieurs estivants ont été l'objet d'agressions de ces nouveaux maîtres des lieux, déplore le responsable local. Et encore, gare à qui prête oreille aux discours de circonstances.

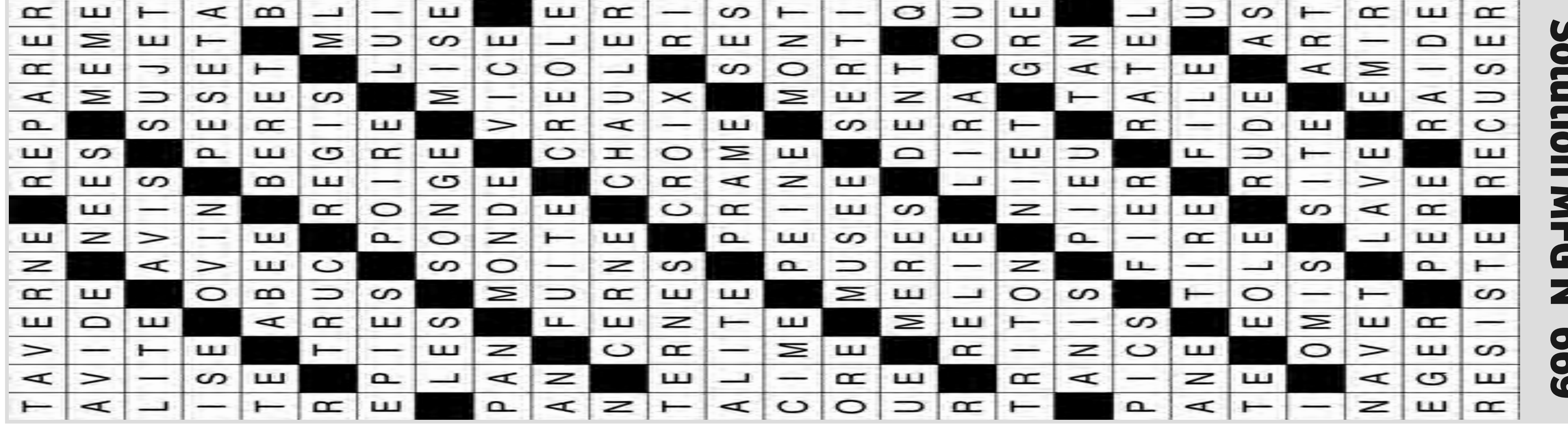
M. Haddad

Mots Fléchés Géants N° 670

Sadi Djouder







Deux soldats tués après les frappes d'Ankara contre le PKK

Turquie. *Deux soldats turcs ont été tués samedi dans le sud-est à majorité kurde de la Turquie, dans la foulée des frappes aériennes turques contre les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui ont signé la fin de la trêve qui tenait depuis 2013.*

Cette brusque escalade de la tension entre le gouvernement islamo-conservateur turc et les rebelles kurdes de Turquie intervient alors qu'Ankara est résolument passé à l'offensive contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI), en frappant à plusieurs reprises ses positions en territoire syrien. Tard samedi soir, une voiture piégée a explosé dans le district de Lice, près de la grande ville à majorité kurde de Diyarbakir (sud-est), tuant deux militaires et en blessant quatre, selon le bureau du gouverneur. L'attaque n'a pas été aussitôt revendiquée, mais l'état-major turc l'a attribuée à «l'organisation terroriste et séparatiste», expression habituellement utilisée pour désigner le mouvement kurde en rébellion depuis 1984 contre Ankara. Quelques heures avant cet attentat, l'aile militaire du PKK avait menacé de rompre le fragile cessez-le-feu qu'il a proclamé unilatéralement en 2013. En cause, la vague de bombardements ordonnée par les autorités turques sur les bases arrière du mouvement dans le nord de l'Irak. A partir de vendredi soir, les chasseurs-bombardiers F-16 turcs ont mené plusieurs raids contre des installations, camps, hangars et dépôts de munitions du PKK dans les monts Kandil, dans l'extrême nord du territoire irakien. Ces opérations ont fait un mort et trois blessés dans les rangs du PKK, selon l'organisation. «Les conditions du maintien du cessez-le-feu ont été rompues», ont proclamé les Forces de défense du peuple (HPG), l'aile militaire du PKK, sur leur site internet. «Face à ces agressions, nous avons le droit de nous défendre». Le régime du président Recep Tayyip Erdogan a engagé à l'automne 2012 des discussions de paix avec le chef emprisonné du PKK, Abdullah Öcalan, mais ces négociations n'ont abouti à aucun accord. «Le cessez-le-feu semble terminé», a commenté le professeur David Romano, de l'Université d'Etat du Missouri (Etats-Unis). «Sous couvert d'une offensive contre le groupe Etat islamique, le gouvernement a déclaré une guerre à toutes les organisations terroristes», a-t-il dit à l'AFP. «Je soupçonne qu'il vise plus le PKK que l'EI».

Soutien américain

La Turquie a longtemps été accusée de complaisance et d'inertie à l'endroit des islamistes radicaux en guerre contre le régime de Damas, ce qu'elle a toujours démenti. Mais elle a engagé cette semaine l'offensive contre l'EI après l'attentat suicide meurtrier, attribué aux jihadistes, qui a fait lundi dernier 32 morts à Suruç (sud), près de la Syrie. Ankara a également donné son feu vert à l'utilisation de la base d'Incirlik (sud) aux avions américains qui bombardent l'EI en Syrie et en Irak. La Maison Blanche a défendu dimanche le droit des Turcs à «mener des actions contre des cibles teroristes», selon son conseiller adjoint à la Sécurité nationale, Ben Rhodes. Simultanément à celles contre les jihadistes, le gouvernement turc a ordonné les frappes contre le PKK dans le cadre d'un effort global de «lutte contre les groupes terroristes», après une série d'attaques contre ses forces de sécurité.

Le mouvement séparatiste kurde a ainsi revendiqué mercredi l'assassinat de deux policiers dans la ville de Ceylanpinar (sud-est), à la frontière avec la Syrie, en riposte à l'attentat de Suruç qui a visé des militants de la cause kurde. «La terreur et la violence exercées par le PKK ont empoisonné le processus de paix», a accusé le vice-Premier ministre Yalçin Akdogan. Le principal parti kurde de Turquie a accusé en retour M. Erdogan de vouloir «mettre le feu au pays afin d'obtenir les pleins pouvoirs», près de deux mois après des élections législatives où son parti a perdu la majorité absolue qu'il détenait depuis treize ans. Depuis lundi, la tension est vive dans de nombreuses villes de Turquie, notamment dans le Sud-Est à majorité kurde. Des manifestations contre le gouvernement, accusé d'être responsable de la montée en puissance des jihadistes, sont réprimées. Samedi soir, un homme a été tué par balle lors d'affrontements entre la police et des manifestants prokurdes à Cizre (sud-est), a-t-on appris de sources hospitalières. Par souci d'apaisement, le principal parti kurde de Turquie a annulé la «marche pour la paix» antijihadiste prévue dimanche après-midi à Istanbul, interdite par le gouverneur. Depuis vendredi, les autorités turques ont mené un coup de filet sans précédent contre des militants supposés du groupe EI, du PKK et de l'extrême gauche. Selon le dernier bilan officiel, 590 personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue.

Le roi d'Arabie saoudite à Vallauris, plage fermée devant sa villa

Le roi d'Arabie saoudite est arrivé samedi en fin d'après-midi à Nice, avant de rallier sa propriété de Vallauris (Alpes-Maritimes, sud-est) surplombant une plage privée désormais interdite d'accès, a-t-on appris auprès de la préfecture. Les deux Boeing 747 de la Saudi Arabian Airlines ont atterri à 18h05 (16h05 GMT) et 18h25 à l'aéroport de Nice Côte d'Azur, avec à leur bord le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud et sa suite, a déclaré à l'AFP cette même source. Après une cérémonie d'accueil à l'aéroport, le monarque saoudien et sa suite ont pris la direction de Vallauris Golfe-Juan. Une Mercedes blanche précédée de deux motards de la police et suivie d'une ambulance est entrée dans la villa de Vallauris peu après 19h pendant que la circulation était bloquée quelques minutes sur la route qui longe la demeure royale, a constaté l'AFP. D'autres berlines de luxe regroupées en cortèges ont suivi peu après, en présence des forces de l'ordre. Par arrêté préfectoral, l'accès au littoral voisin de la villa royale, notamment à la plage publique de la Mirandole, a été interdit au public samedi matin. Cet arrêté ne devait initialement entrer en vigueur qu'à l'arrivée du roi, mais des risques d'occupation de la plage de la part de personnes contestant la fermeture de cet espace public ont précipité la décision des autorités. Les policiers gardent l'accès à la plage de même qu'au sentier du littoral qui longe la villa. La navigation en mer devant cet endroit est également interdite depuis samedi midi. Ces mesures devraient rester en vigueur le temps du séjour du monarque, une bonne partie du mois d'août. Un millier de ses compatriotes ont également pris leurs quartiers d'été dans les palaces de Cannes et d'Antibes. Cette présence est considérée comme une aubaine pour le commerce local, mais représente un désagrément pour les riverains, privés de plage. Une pétition contre la «privatisation» de la plage publique de la Mirandole, mise en ligne par un élu de l'opposition de Vallauris, Jean-Noël Falcou, avait ainsi recueilli 110.000 signatures samedi en fin de journée.



Programme Télé

08h00 bonjour d'Algérie
09h30 yamachi fel layle
10h00 la mer méditérranée
10h30 panchel el mouhib
11h00 senteurs d'Algérie
12h00 journal télévisé en français
12h25 yaoumiyate moudarisse
13h45 min barrai el cherq
14h30 qouloub fi sira'e
15h15 la brigade blue
16h15 el tawre el khariq
16h50 el mamalike el talate
17h15 takder tarbah
18h00 journal télévisé en amazigh
18h25 yamachi fel layle
19h00 journal télévisé en français
19h30 kolchi adi
20h00 journal télévisé en arabe
20h45 el hob el kabir
22h15 senteurs
23h15 festival de la musique malouf



07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Ebehri Tili
12:30 Journal en français
13:00 Reportage
14:00 Points de vue
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal en français
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal en berbère
20:00 Tamurt-IW
21:00 Cinéma
22:00 Ebehri Tili
23:00 Programme musical

14:05 Versions françaises
16:05 Chasseurs de reptiles
16:55 Chasseurs de reptiles
17:45 Enchères à tout prix
18:15 Enchères à tout prix
18:45 Enchères à tout prix
19:15 Enchères à tout prix
19:45 Enchères à tout prix
20:15 Enchères à tout prix
20:45 EN ZONE DANGEREUSE
21:40 En zone dangereuse
22:30 MEGA DISASTERS
23:20 Megafactories
00:15 Megafactories



08:45 Alerte Cobra
09:35 Jane Doe : miss détective
11:25 Alerte Cobra
13:20 TMC Info
13:30 Miss Marple
15:15 Hercule Poirot
16:15 Hercule Poirot
17:10 Alerte Cobra
20:05 Une famille en or
20:55 LE MARQUIS
22:25 LARGO WINCH
00:30 90' Enquêtes



09:00 Jingle long sans tabou - C'est l'été !
12:05 Le grand patron
13:45 Les Cordier, juge et flic
18:55 Clean house : le grand nettoyage
20:50 DOLMEN
00:30 J'ai dit oui à la robe



09:25 Petits secrets entre voisins
09:50 Petits secrets entre voisins
10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Au nom de la vérité
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 Petits plats en équilibre été
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre été
13:40 Au coeur des restos du coeur
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:55 Les feux de l'amour
15:10 L'intouchable Drew Peterson
17:00 Le meilleur menu de France
18:00 Bienvenue chez nous
19:00 Wishlist : la liste de vos envies
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Loto
20:33 Petits plats en équilibre été
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 ESPRITS CRIMINELS
21:45 Esprits criminels
22:40 ESPRITS CRIMINELS
23:25 Esprits criminels
00:20 Les experts : Manhattan

06:30 Télématin
09:30 Météo des plages
09:35 Dans quelle éta-gère...
09:40 Des jours et des vies
10:00 Amour, gloire et beauté
10:30 L'amour à 200 mètres
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:40 Météo, Consomag
13:50 Toute une histoire
15:00 Toute une histoire
16:05 Comment ça va bien !
17:10 Comment ça va bien !
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, météo
20:55 MEURTRES AU PARADIS
21:55 Meurtres au paradis
22:55 MEURTRES AU PARADIS
23:55 Meurtres au paradis
00:55 Expression directe

06:00 Euronews
06:40 Ludo
09:00 Ludo vacances
11:45 Consomag
11:50 Météo
12:00 Le 12/13
12:50 Météo
12:55 Météo à la carte
13:30 Un cas pour deux
14:35 Louis la Brocante
16:10 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:45 Météo des plages
Fantômas contre Scotland Yard
20:50 FANTÔMAS CONTRE SCOTLAND YARD
22:35 Météo
22:40 Soir 3
Le casse
23:05 LE CASSE
01:05 Un livre un jour
01:10 Libre court
01:55 Plus belle la vie
02:20 Un livre un jour
02:25 Faut pas rêver
04:40 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

06:25 Jamel comedy club
06:55 Cartoon+
08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Scandal
09:15 Scandal
09:55 Le tube
10:30 Surprises
10:40 Son épouse
12:25 The big bang theory
12:43 Météo
12:45 Le JT
13:00 Météo
13:05 Zapping
13:15 Les nouveaux explorateurs
14:15 The chase
15:55 Spécial investigation
16:50 Colt 45
18:20 The big bang theory
18:40 Météo
18:45 Le JT
19:05 Météo
19:10 Le supplément
20:25 Le petit journal
20:55 THE AFFAIR
21:55 The Affair
22:45 SPÉCIAL INVESTIGATION
23:40 L'oeil de links
00:05 De guerre lasse
01:40 La chambre bleue
02:50 Surprises
03:25 Outlaw country

07:45 Les grandes stations balnéaires
08:30 X:enius
08:55 Give peace a chance
10:30 Expédition loup - 1
11:10 Détour(s) de mob
11:40 Routes à hauts risques
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Copacabana
15:15 Le grand sommeil
17:20 El capitán - 16
18:15 Le bonheur est dans l'alpage
19:00 Un billet de train pour...
19:45 Arte Journal
20:05 Les nouveaux paradis
20:45 La minute vieille
20:50 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE

23:35 3, CHRONIQUE D'UNE FAMILLE SINGULIÈRE
01:35 Night replay
02:55 Sexe, mensonges et frustations
03:45 Sergiu Celibidache
05:00 Vivaldi 2.0



11:45 Once Upon a time
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Amour rime avec toujours
15:30 Le sacrifice du cœur
17:35 Les Reines du shopping
18:40 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 En famille
20:55 L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
22:05 L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
23:25 Nouveau look pour une nouvelle vie

06:45 Zouzous
09:45 La maison France 5
10:50 Le quiz de la savane
11:45 La quotidienne
13:00 Les escapades de Petitrenaud
13:40 Australie, la route des rêves
14:40 Animal machine
15:50 Dangers dans le ciel
16:45 Les routes de l'impossible
17:45 C dans l'air
19:00 Silence, ça pousse !
20:10 Le tour du Cervin
20:40 SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
21:30 Vu sur terre
22:25 C DANS L'AIR
23:35 Avis de sorties
23:45 Planète insolite
00:35 A qui profitent les cures ?
01:25 J'irai dormir chez vous
02:20 Des trains pas comme les autres
03:10 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

06:05 Twiste Twiste Show
06:30 Code Lyokô
07:20 Des baskets dans l'assiette
07:25 Iron man
08:35 Avengers : l'équipe des superhéros
09:50 Ultimate Spiderman
10:55 Slugterra
11:40 Un jour, une question
11:45 Tempo express
12:10 Des baskets dans l'assiette
12:15 Flapacha, où es-tu ?
12:40 Oui Oui
13:05 Peppa Pig 1
13:35 Consomag
13:40 Mandarine & Cow
13:45 Dr. Pantastique
14:10 Oggy et les cafards
14:45 Angelo la débrouille
15:30 La Chouette et Cie
15:40 Jamie a des tentacules
16:05 La famille Pirate
17:15 Slugterra
18:20 Dragons
18:40 Un gars, une fille
20:45 Monte le son, la quotidienne
20:50 MONTREUX COMEDY FESTIVAL 2013
22:20 ERIC ANTOINE - RÉALITÉ OU ILLUSION

23:45 Eric Antoine - Mysteric
01:25 Monte le son, la quotidienne
01:35 Monte le son, le live - Francofolies 2013
02:25 Doctor Who



03:15 Doctor Who
04:00 Veto junior
04:40 Un gars, une fille
07:20 Iron man
08:35 Avengers : l'équipe des superhéros
09:50 Ultimate Spiderman
10:55 Slugterra
11:45 Tempo express
12:10 Des baskets dans l'assiette
12:15 Les Zouzous
13:35 Consomag
13:40 Mandarine & Cow
13:45 Dr. Pantastique





14:10 Oggy et les cafards
14:50 Angelo la débrouille
15:30 La Chouette et Cie
15:40 Jamie a des tentacules
16:05 La famille pirate
17:15 Slugterra
18:20 Dragons
18:40 Un gars, une fille
20:45 Monte le son, la quotidienne
20:50 SUITS, AVOCATS SUR MESURE
21:30 Suits, avocats sur mesure
22:15 SUITS, AVOCATS SUR ME-





SURE
22:55 Suits, avocats sur mesure
23:35 Un baptême du feu
00:40 École 42
01:35 Monte le son, la quotidienne
01:40 Monte le son, le live - Francofolies 2013
05:05 Un gars, une fille

06:45 Gym direct
09:00 Le zap de l'été



10:00 Touche pas à mon poste ! Même l'été
12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
17:00 Storage Wars : enchères à New York
18:55 Touche pas à mon poste ! Même l'été
20:45 D8 le JT
20:55 A GOOD MAN
22:55 LE MEILLEUR DES 4/3 DE JEAN-LUC LEMOINE
06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Malcolm
16:35 Un dîner presque parfait
18:50 Malcolm
20:35 Soda

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESAOUD

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE CONCOURS D'ARCHITECTURE N° : 22/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété le président de l'assemblée populaire communale de hassi messaoud informe tous les soumissionnaires ayant participé dans le concours d'architecture n° 22/2015 Relatif a la : étude et suivi de la réalisation de ronds points (05 lots)

paru dans les quotidiens nationaux
- EL CHAHED DU 11/05/2015
- LA CITE DU 11/05/2015

Est déclaré infructueux.

La Cité 27/07/2015 — **ANEP 337 799**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ
DIRECTION DE L ADMINISTRATION LOCALE
ADRESSE / FBG DU 20 AOUT BBA
MATRICULE FISCAL / 098434015003436
TEL 035-682447

AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL RESTREINT N/ 06..2015

Le Wali de La Wilaya de B.B.Arreridj, Direction de l'Administration Locale, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour REALISATION D'UN MUR DE CLOTURE AVEC UN MUR DE SOUTENEMENT
A LA RESIDANCE OFFICIELLE DE LA WILAYA

Les entreprises nationales publiques ou privés qualifiées en Bâtiment comme activité principale catégorie 03 et plus; intéressées par le présent avis d'appel d'offres Peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges (offre technique et financière) auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Bureau des Marchés) contre paiement de 2000 DA versé au compte TW N°402.001.3 pour droit de retrait

Les offres doivent parvenir à la Direction de l'administration locale de la wilaya de B.B.Arreridj 4 eme étages

Les soumissionnaires doivent déposer les plis dument remplies et paraphées et contenir deux enveloppes séparées l'une portant (offre technique) et l'autre (offre financière) dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme et ne comporte que la mention suivante

avis d'appel d'offres national restreint (ne pas ouvrir)
(REALISATION D UN MUR DE CLOTURE AVEC UN MUR DE SOUTENEMENT
A LA RESIDANCE OFFICIELLE DE LA WILAYA)
chacune d'entre elles doit contenir les pièces et documents réglementaires suivants :

1- L'OFFRE TECHNIQUE :
o Cahier des charges (offre technique) remplis, cachet et signature du soumissionnaire
o Déclaration à souscrire portant date, cachet et signature du soumissionnaire
o Déclaration de probité portent date, cachet et signature du soumissionnaire
o Cahier des clauses administratives générales
o Cahier des prescriptions techniques
o Copie du registre de commerce du soumissionnaire
o Copie de la qualification du soumissionnaire
o Copie du statue de l'entreprise s'il s'agit de société SNC-SARL-EURL-SPA
o Bilan financier de l'entreprise de l'année -2012-2013.2014 dûment approuvé par services des impôts copies de l'Attestation de dépôts des comptes sociaux pour sociétés
o Copie des certificats de mise à jour (CNASAT —CASNOS —CACOBATPH)
o Copie de l'extrait de rôle
o Copies de la carte d immatriculation fiscal NIF
o Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique ou du gérant ou directeur général s'il s'agit de société
o Toutes Les Documents et Les références professionnelle de la société • projet déjà réalises avec présentation des attestations de bonne exécutions ou RECAP marche avec PV de réception final
o Copies de la carte d immatriculation statistique NIS
o Attestation d'affiliation ou déclaration d'affiliation cnas+ diplômes et attestations de succès+contrat anem et pré-emploi.
o Liste matériels établis par un huissier de justice en 2015 accompagnées par les cartes grises et les assurances en cour de validité.
o Planning de réalisation.

Observation / •Tous les documents présentés doivent être en cours de validité durant l'appel d'offres.
• Les soumissionnaires doivent présenter tout les documents qui prouvent leurs qualifications et doivent être en arabe ou en français, chaque document d'une autre Langue doit être accompagner d'une traduction officielle

2.OFFRE FINANCIERE
1-Lettre de soumission portant date, cachet et signature du soumissionnaire
2-Documents relatif aux prix Bordereau des prix unitaires portant date, cacher et signature du soumissionnaire
3-Documents relatif aux Devis quantitatif et estimatif portant date, cacher et signature du soumissionnaire

La durée des préparation des offres est fixe a vingt jour 21 jours par référence a la date de sa première parution dans le bulletin officiai des marches ou la presse.

Si le jour de Louverture des plis technique et financière coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la durée des préparations des offres est proroge jusqu'au jour ouvrable même date

Le dépôts des offres aura lieu le jour et I heurs de limites de dépôts des offres correspondant au dernier jour date limite de dépôt des offres est fixée de 08 h a 09.30 h

l'ouverture des plis technique et financiers aura lieu publiquement au siège de la Direction de l'Administration locale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Bureau des Marches) le jour de la date de dépôt des offres à 10.00 heures

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de limite de dépôt des offres plus délais de préparation des offres.

La Cité 27/07/2015 — **ANEP 337 930**



la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (24).
- Publi-reportage : (02) deux fois le prix de la page ordinaire.



De la théorie de l'univers unique a celle des multivers

Big Bang. *Jusqu'à un certain temps, on pensait que notre univers était d'un certain âge remontant au Big Bang originel mais voilà que les nouvelles théories surgies avancent qu'il se pourrait bien qu'il soit plus âgé encore et qu'il se trouverait dans un cycle d'enchainement infini où interviendrait tous les mille milliards d'années un nouveau Big Bang ?*

1ère partie

Par Mohamed Ghriss*



Ce dernier signant un nouveau redépart qui succéderait, alors, au déclinement (Big Crunch) du précédent univers et ainsi de suite. Selon Jacques Dufresne, c'est à Fred Hoyle, le célèbre astronome britannique, passionné d'astrophysique, qu'on doit la vulgarisation du nom de Big Bang désignant l'explosion initiale annonciatrice des débuts de l'univers et son expansion conséquente. Auparavant c'était la théorie de l'atome primitif qu'avait formulé en 1927 le prêtre catholique belge et astrophysicien, Georges Lemaitre, qui était à l'honneur. Mais le rival du chanoine estimant l'appellation inappropriée, lui substitua celle, drôlement suggestive, de Big Bang qu'il jugea plus convenable, propageant ainsi ces deux mots «crépitant» qui firent fortune avant que cette idée d'explosion des origines ne soit confirmée en 1965 par Arno Penzias et Robert Wilson. (1) Les deux chercheurs ayant avancé ce qui constitue pour eux la preuve de l'éclosion initiale. Partisan de l'idée d'un Univers stable, Fred Hoyle s'était opposé surtout aux conceptions de son rival le chanoine Lemaitre, quoique aux convictions scientifiques qui se fondaient non pas sur sa foi – comme on serait tenté de le croire- mais sur des arguments mathématiques et physiques de très haute portée. Mais les deux férus d'astrophysique, en dépit de leurs apports théoriques, sont restés assez éloignés des nouvelles conceptions sur l'Univers, qui, aux yeux d'Aristote, n'avait pas eu de commencement, ayant de tout temps existé à son sens. Une supposition que les théories actuelles semblent confirmer quoiqu'avec l'apport d'autres visions divergentes conjecturant sur l'hypothèse étonnante d'éternels chainons spatio-temporels, cycliques ininterrompus, réactualisant au détour de phases cosmiques évolutives déterminées, le Big Bang qui serait loin d'être la résultante unique d'une explosion initiale inauguratrice…

Surprenante supposition, assurément, mais qui n'est pas sans constituer, selon ses promoteurs, une résolution vraisemblablement du problème de la Constante cosmologique. C'est en tout cas l'avis de Paul Steinhardt et Neil Turok, respectivement des universités de Princeton dans le New Jersey et de Cambridge en Angleterre, qui considèrent que l'Univers que nous connaissons aujourd'hui est au cœur d'une boucle de mille milliards d'années, faisant partie d'un cycle au cours duquel se succèdent Big Bang et Big Crunch. On s'est habitués à considérer le Big Bang comme constituant le point de départ de l'Univers, cependant selon Neil Turok , les équations de la récente théorie des cordes permettent de déduire que le temps n'a pas commencé avec le Big Bang mais qu'il existait bien avant … Autrement dit, s'inscrivant dans un cycle perpétuel de fins et recommencements, vraisemblablement un modèle cyclique très intéressant développé par Paul Steinhardt et Neil Turok, offrant l'avantage d'apporter surtout une solution originale, alors, au problème de la constante cosmologique.

Pour rappel , la théorie qu'Albert Einstein avait introduite dans ses équations à ce propos, soulignait le rôle des deux forces opposées qui auraient agi sur l'expansion originelle issue du Big Bang : la gravitation tendant à la freiner, d'une part, et la constante cosmologique agissant comme une force répulsive, d'autre part. Mais il faut aussi tenir compte de la découverte de la communauté scientifique établissant en 1996 le fait que l'Univers était en expansion accélérée, la constante cosmologique décrivant une force de répulsion étant apparue, alors, comme la meilleure explication à cette accélération.

Les travaux complémentaires apparus par la suite ont bien évidemment enrichi et rectifié les observations antérieures, reculant même l'âge de notre Univers, estimé jusqu'ici à environ 14 milliards d'années. Pour Paul Steinhardt et Neil Turok, l'Univers serait «emprisonné dans une boucle infinie et que, à chaque nouveau Big Bang, les compteurs de matière et de radiation sont remis à zéro tandis que la valeur de la constante cosmologique demeure. Celle-ci diminue au cours des cycles en subissant des transitions quantiques successives. Les calculs des physiciens montrant «que plus la valeur de la constante est grande, plus ces transitions sont rapides, tandis que plus elle diminue, plus elle varie lentement. On serait ainsi dans une période où la constante cosmologique est très faible et met un temps extrêmement long à se modifier».

Ce modèle cyclique prédit, d'une part que le Big Bang a émis des ondes gravitationnelles dans l'espace, d'autre part, que la diminution de l'énergie du vide a fait appel à un nouveau type de particules fondamentales nommées axions, qui doivent pouvoir être détectées.

Cette hypothèse est à coup sur séduisante mais ne fait pas l'unanimité quoique ses auteurs pensent que leur concept est vérifiable.

Il faut dire que la plupart des scientifiques s'en tiennent toujours à la question centrale tournant autour de la notion de singularité, concept clef autour duquel gravite la cosmologie telle qu'appréhendée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours héritiers des apports de la révolution copernicienne considérant en permanence notre monde comme central et par conséquent comme une singularité totalisante. Autrement dit qui représente la totalité de l'Univers existant. Depuis, la science n'a eu de cesse de détruire le mythe totalisant, les chercheurs se rendant compte de plus en plus de cette vérité dont ils nous font part, à savoir que nous ne sommes, en fait, qu'une infime partie de la vie cosmique mais butant, par contre, constamment sur la notion de singularité.

D'un Big Bang a un autre ...

Stephen Hawking, qui occupe la chaire d'Isaac newton à Cambridge et Thomas Hertog, physicien au CERN, comptent parmi les nouveaux scientifiques qui proposent de nouvelles approches de la compréhension de l'Univers, consistant à partir du présent pour saisir le passé plutôt que l'inverse. Selon l'approche de ces deux chercheurs, l'Univers n'est pas tributaire d'un unique commencement et d'une seule histoire mais serait partie prenante d'une myriade de recommencements et d'histoires incessantes ! Selon Hawking et Hertog, la plupart des modèles de l'Univers procèdent en considérant des conditions initiales bien définies, telles celles relatives au prélude du Big Bang. Mais cette méthode, considèrent-ils, est défectueuse du fait qu'il est impossible de connaître ces conditions initiales, estimant que seul pouvant être connu, l'état final de l'Univers. En l'occurrence celui dans lequel nous évoluons. Pour le reste, les deux chercheurs se fient à la fameuse théorie des cordes- quoique contestée- pour avancer l'idée d'une multitude de divers univers qui pourraient avoir existé ensemble durant les tous premiers instants faisant suite au Big Bang mais qui se seraient éteints à l'exception du nôtre. (2)

Cette théorie des cordes propose, grosso modo, que les éléments élémentaires de la matière sont des brins d'énergie en oscillation semblable à des cordes et qu'au plus profond de chaque particule, vibrent de minuscules filaments d'énergie dans des dimensions supplémentaires pratiquement inobservables du fait qu'elles sont courbées dans un espace trop restreint. Des dimensions qui seraient responsables de la vibration de ces cordes infiniment petites, ouvertes ou fermées, qui composent toutes les forces et la matière de l'Univers, selon ces chercheurs. Ces derniers expliquent que la matière au niveau fondamental serait donc constituée d'états vibrants qui peuvent osciller suivant différents schémas. Ce qui signifie que l'Univers serait le fait d'un réseau constitué d'un nombre incommensurable de minuscules filaments d'énergie en vibration dans ces dimensions additionnelles sans lesquelles cette théorie des cordes s'écroule.

Il faut signaler, par ailleurs, que cette théorie des cordes ne fonctionnant pas dans un Univers à 3 ou 4 dimensions, d'autres théories ont vu le jour, «telle que la théorie des cordes bosoniques qui propose 26 dimensions spatiales, la théorie des supercordes qui suppose l'existence de 6 nouvelles dimensions qui s'ajoutent aux 3 dimensions de l'espace et à celle du temps (10 dimensions)…» (3) Cette théorie des supercordes ouvrant la voie à 5 nouvelles différentes variantes introduisant une nouvelle dimension, la 11è, a rendu possible la réunification de ces multiples variantes au sein d'une seule et unique théorie, appelée la théorie M. Cette dernière présentant l'avantage d'unifier en une seule théorie unique M toutes les lois de l'Univers et les 4 forces fondamentales (gravitation, électromagnétisme, interaction forte et interaction faible) serait susceptible de décrire n'importe quel phénomène physique observable dans l'Univers et d'expliquer aussi comment et pourquoi le Cosmos est tel qu'il est…en dépit des lacunes que recèle cette théorie sous-tendante des cordes, aucune expérience ne pouvant la vérifier.

M G

*Auteur - journaliste indépendant

Notes et références :

(1) Jacques Dufresne, Du Big Bang au Smoot Bang, site Net et dailymotion-video
(2) Stephen Hawking, Une brève histoire du temps. Du Big Bang aux trous noirs, Flammarion Paris, 2005.
(3) Stephen Hawking, Trous noirs et bébés univers et autres essais, Odile Jacob, Paris 2000.

Qu'en est-il de la littérature de l'enfance et de la jeunesse ?

Lecture. *La littérature pour enfants en Algérie en est juste à ses premiers débuts en Algérie, où souvent elle est en bute à diverses entraves qui l'empêchent de s'épanouir.*

Suite de la page une
Par Mohamed Ghriss

Le livre pour enfant et de jeunesse en Algérie rencontre beaucoup de problèmes, auteurs, éditeurs et parents semblent conscients de l'importance de la promotion du livre pour l'enfance et la jeunesse dès le bas âge, estimant que la littérature destinée à cette catégorie peine à mûrir. Les raisons sont multiples, entre autres le manque d'auteurs, d'illustrateurs et d'éditeurs spécialisés dans le livre de jeunesse et de l'enfant. Pour parer à cette lacune, des initiatives sont entreprises pour favoriser la lecture chez les jeunes personnes, comme par exemple l'institution de trois évènements d'envergure à l'image du Festival culturel «Lire en fête» qui se tient depuis 2010 durant le mois de juillet dans la capitale et diverses wilaya du pays ; le Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) et le Festival international de la bande dessinée (FIBDA).

Cependant, les éditeurs de ce genre de publications considèrent que le livre de jeunesse nécessite une politique de gestion devant aboutir à une véritable industrie, sans omettre le rôle majeur de l'école dans la promotion de la lecture chez l'enfant.

De leur côté, certains auteurs et éditeurs qui se sont spécialisés dans le livre pour enfant, de jeunesse et la bande dessinée, quoique soulignant l'existence en Algérie d'une «véritable volonté politique» pour relancer le livre d'une manière générale, déplorent néanmoins l'environnement dans lequel ils travaillent.

Ils font constamment face à de nombreuses contraintes alors que leur nombre – comparativement à celui des promoteurs généralistes du livre pour adultes- «se compte sur les doigts d'une main». Pour rappel le livre pour enfants ne se conçoit pas de la même manière qu'un livre pour adultes étant donné qu'il requiert un certain know-how sur le plan esthétique, narratif, psychopédagogique, etc., indispensables pour susciter l'attention et l'intérêt des jeunes lecteurs à des ouvrages qui sauront leur être culturellement utiles. Et dans cette optique, beaucoup d'éducateurs plaident pour la réhabilitation des bibliothèques communales et itinérantes, des bibliothèques scolaires avec notamment l'introduction de textes littéraires d'auteurs algériens et universels dans les programmes des manuels scolaires afin d'encourager chez les écoliers la lecture.

Et favoriser dans le même contexte, la promotion de foires régionales du livre, le rôle prépondérant des directions départementales de la culture et aux librairies pour l'organisation de rencontres autour du livre et ses auteurs pour inciter tôt l'enfant à la lecture et non pas tardivement.

Et justement à propos de la relation enfant-livre, Mme Selma Hellal des éditions Barzakh, a affirmé lors de sa déclaration à l'APS ,citée plus haut que «c'est une relation qui doit démarrer à l'école.

C'est à l'école que l'enfant doit se familiariser avec le livre dès son très jeune âge, acquérir les bons réflexes, apprendre à aimer le livre et pénétrer dans l'univers de la littérature».

S'interrogeant, pour sa part, sur le vrai rôle que joue actuellement la documentation dans les établissements scolaires en Algérie, l'enseignante en bibliothéconomie à l'Université d'Alger, Mounia Chekouche, estime que «les écoles algériennes sont «pauvres», tant par leurs espaces de lecture (bibliothèques scolaires) que leurs équipements et la variété des fonds existants». Mme Chekouche plaidant pour l'élaboration de textes de cadrage nationaux en faveur d'une politique documentaire en milieu scolaire, considère que «Les bibliothécaires et professeurs-documentalistes doivent désormais être formés à la littérature d'enfance et de jeunesse, pour mieux guider leurs élèves dans leurs choix de lecture. Les œuvres de littérature d'enfance et de jeunesse, doivent naturellement circuler dans les écoles et collèges», devait-t-elle faire part de cette nécessité, évidemment impérieuse.

M. Abderrazak Ouyedder, directeur littéraire à la Houma Editions et ancien professeur en psychopédagogie ayant occupé plusieurs postes responsables dans le secteur de l'Education nationale avant de se consacrer à sa retraite à l'écriture pour l'enfance et la jeunesse, va dans ce même sens lorsqu'il déplore le manque flagrant de formation et de librairies en Algérie (Horizon du 30 septembre 2012). Auteur également de publications pour l'enfance, il a fait paraitre trois récits et un essai consacrés à l'enfance et à la jeunesse intitulés ; «Vestiges patrimoniaux de mon pays l'Algérie», «Les sept merveilles antiques du monde», «La merveilleuse histoire de Yasmine et la plume magique» (une traduction de la langue française du conte de Leila Greffou) et un essai «L'éducation environnementale», tous parus à Houma 2013.

A signaler que l'auteur exploite l'espace du quatrième de couverture de chaque ouvrage pour livrer quelques enseignements éducatifs concis sur, entré autres, l'amour de la patrie, la citoyenneté, les bienfaits des échanges culturels, et notamment la lecture des ouvrages, le livre étant cet ami fidèle support des savoirs de tous temps ,aidant à l'accès à la connaissance des sciences, arts et histoire et notions utiles de l'ici-maintenant ou d'hier, maillons nécessaires pour les repères culturels. Et nul doute que pareils ouvrages à visée pédagogique sont fort utiles pour nos jeunes,

Pour ce qui est des ouvrages pour l'enfance et la jeunesse en langue amazighe , au constat dans les salons du livre organisés en Algérie, «le livre en tamazight tous types confondus ne représente bon an mal an que 1 % de l'ensemble des ouvrages exposés, à en croire le secrétaire général du HCA, qui considère toutefois que la promotion de ce genre de livres passe «inéluctablement» par la participation des maisons d'édition concernées aux différentes manifestations littéraires». Mais apparemment le manque de moyens matériels pose des difficultés aux éditeurs de livres en Tamazight et certaines maisons d'édition «seraient même menacées d'extinction compte tenu des nombreux obstacles et tout autant des problèmes d'ordre bureaucratique».

Pour M. Tazaghert, auteur- éditeur depuis 2008, «le livre en tamazight souffre d'un manque de vulgarisation en raison de l'absence d'un journal en langue amazighe», ce .qui confirme, devait-il estimer, «l'idée selon laquelle le patrimoine culturel amazigh se transmet surtout par voie orale.

A rappeler que la maison d'édition de notre auteur-éditeur M. Tazaghert, «née de ses propres convictions linguistiques et littéraires» , a réussi à éditer de grands titres de la littérature universelle, comme «Le vieil homme et la mer» d'Ernest Hemingway, traduit par Mohamed Aarab Ait Kaci, ou encore «Kalila oua dimna», traduit par le poète Boualem Senoussi. Alors que par ailleurs ont été publiés les pièces et romans «En attendant Godot,/ Adnttqqls Godot ; Tidar ; Aghrum n ihaggaren ; Agidum Amzzan ; les contes «Bururu ; Amnukal Mzz'iyn ; Awtil illuzn, Urfan, etc. parallèlement au lancement de CD de dessins animés traduits en Tamazight ou conçus en version originale.

Mais en dépit de ces efforts louables fournis attestant des nombreuses contributions littéraires en matière de roman, poésie, théâtre, essai, les principaux promoteurs des éditions amazighes nationales, estiment qu' «il reste beaucoup à faire pour que le livre en tamazight trouve la place qu'il mérite parmi les autres publications». C'est ce qui est à souhaiter et pour tout le secteur de l'édition plurilingue en Algérie, en fin de compte.

Car c'est l'instauration d'une véritable industrie du livre et la promotion de la lecture publique et dans les établissements scolaires ou de formation professionnels et autres culturels, qui seront à même de favoriser l'émergence d'un lectorat multilingue.



Et partant la sortie définitive du livre algérien, toutes langues confondues, des «sentiers battus du bricolage et du statut étriqué de simple activité d'amateurisme» entretenant l'habitus consacré de la consommation rapide des lectures des sujets à sensations, surtout, sans lendemains de débats, de soumissions à discussions dans des rencontres culturelles, etc. Cela signifie une chose : les éditeurs spécialisés dans ce genre de publications, tout comme les auteurs, doivent être encouragés à écrire davantage pour l'enfance et la jeunesse, surtout que la majeure partie de la population du pays se caractérise par la prépondérance de sa jeunesse et un marché du livre où les ouvrages pour les jeunes manquent beaucoup en Algérie.

Alors plutôt que de se soucier de la sempiternelle politique improductive du tape-à-l'œil des «doctours» gestionnaires des administrations, c'est sur le terrain qu'il faut descendre …quitte à responsabiliser de jeunes dynamiques éléments qui prouveront leurs compétences en produisant concrètement et non en animant des discours de salons dans des enceintes calfeutrées éloignées de la culture terre à terre , au contact des jeunes. Pour que ces derniers cessent, justement, de bouder l'activité culturelle…quand elle leur tend les bras et ne l'interprètent pas, tenant compte de la somme de ses conditionnements rebutants, comme étant «réservé aux érudits des salons et bibliothèques, circulez cela ne vous concerne pas !». La culture publique promue par un ministère de la Culture qui veille, mon œil !...

MG

«Maoussem El-Ghadba» dans le Tidikelt en cadre idoine à l''entraide

Us et coutumes. La région de Tidikelt a célébré vendredi «Maoussem El-Ghadba» (saison d'exil), une manifestation solennisée annuellement dans cette localité située à l'est de la wilaya d'Adrar pour exalter les traditions locales fidèlement observées par la population. La manifestation «Maoussem El-Ghadba» œuvre pour renouer avec les us et coutumes de cette région du grand sud du pays en raffermissant les liens familiaux et sociaux, dénouant les conflits et en consacrant les valeurs de l'entraide, la réconciliation, le dialogue et le pardon. Les citoyens des régions de Tit et Ksar Mansour échangent des visites et organisent des visites, au mois de septembre, à Ksar Tit, et en juin à Ksar Mansour, pour des périodes de cinq jours chacune.

Selon des sources historiques, «la saison d'exil ou de discorde» qui remonte à plusieurs siècles, tient son qualificatif à une action insurrectionnelle d'ouvriers locaux contre les rudes conditions de travail dans les palmeraies de l'ancienne zone de Tit, dans le Tidikelt, imposées alors par les riches propriétaires de la région.

D'après Mohamed Meftahi, membre de l'association «Fraternité pour l'échange culturel» de la wilaya d'Adrar, «ces ouvriers ont, après de vaines doléances formulées à leurs patrons, décidé d'un exil collectif des palmeraies et jardins de Tit, pour rejoindre, dans une marche âpre et longue en quête d'un saint à qui se vouer, les ksour de la région voisine d'Akebli et soulever leurs soucis aux notables et chef de tribus de Ksar Mansour, qui leur ont réservé un accueil chaleureux, cinq jours durant.»

Les notables de Ksar Mansour, prêts à prendre en charge les complaintes de leurs protégés, ont pris les dispositions et moyens nécessaires pour trouver un compromis à cette situation, en se déplaçant, en compagnie des «insurgés» vers la région de Tit et y rencontrer ses notables. Ces derniers s'étaient positionnés à l'entrée de la ville pour accueillir leurs visiteurs, et ce en signe d'expression de leurs remords et de leur souhait du retour de leurs ouvriers, mais aussi le retour à la vie normale.

Les négociations ont été entamées et la concertation s'est établie sur une solution qui satisfasse les deux parties.

Cette rencontre historique a amené les deux parties, pour sceller cette réconciliation, à lire la Fatiha du saint Coran et a incité les propriétaires terriens et les ouvriers à donner et à obtenir mutuellement le pardon pour poursuivre leur vie dans la sérénité, a expliqué M. Meftahi.

Imbus de hautes valeurs humaines, de reconnaissance et d'hospitalité, les notables de Tit ont décidé, pour cette circonstance de fraternité et de solidarité, d'échanger les visites et d'accueillir, à leur tour, et pour une période similaire de cinq jours, leurs voisins du ksar Mansour, dans la perspective, par ce geste, de faire prévaloir la dimension humaine et les valeurs de sagesse, d'entraide et de fraternité à répandre et à ériger en repères à même de guider les générations.

Les citoyens des régions de Tit et Ksar Mansour ont, depuis, œuvré à la célébration de «Maoussem El-Ghadba», par l'organisation, durant le mois de septembre, d'une visite au Ksar de Tit, et une autre en juin à Ksar Mansour, pour des périodes de cinq jours chacune.

Ces traditions, encore préservées dans le Tidikelt, contribuent largement à imprégner les valeurs de l'amour, la paix, la réconciliation et l'entraide et traduisent l'attachement de l'homme à la liberté, à la vie décente et à la consécration de la voie du dialogue dans le dénouement des conflits sociaux, a indiqué le membre de l'association précitée d'Adrar.

Pour sa part, Cheikh Sabari Hadj Nadjem, notable de la région de Tidikelt, a estimé que cette coutume ancestrale «sert toujours de sources d'enseignement des vertus de fraternité et de pardon pour la population locale.» Se sont, a-t-il dit, «des valeurs ancrées dans la vie sociale collective, pas uniquement dans le Tidikelt, mais dans toute la région».

M. Meftahi Hadj Lahcen, une des éminentes personnalités de la commune d'Akebli, mettant à profit cet évènement, a exhorté les jeunes de la région à s'attacher à leurs traditions et à préserver ces hautes valeurs pour les transmettre aux générations futures.

Il a, à ce titre, appelé à accorder davantage d'importance et de soutien à cette manifestation ancestrale, en vue de mener d'autres activités en parallèle, et lui donner aussi une dimension culturelle et touristique, vu la grande affluence de visiteurs parmi la population du Tidikelt.

Les services du parc culturel du Touat-Gourara-Tidikelt ont, par souci de valoriser cette tradition, procédé à la collecte de témoignages vivants sur les rites et la célébration de l'évènement, l'élaboration de supports d'information audiovisuels et des écrits y afférents pour les mettre à la disposition des chercheurs et des anthropologues concernés par la mise en valeur et l'enrichissement du patrimoine matériel et immatériel du pays, a estimé le directeur de l'Office du parc, Mohamed Hamoudi.

L'Office s'emploie à collecter et à préserver le legs ancestral matériel et immatériel sur le territoire de ce parc, par le biais des actions de soutien académiques, reposant notamment sur des recherches de terrain à même de révéler et de mettre en exergue les valeurs civilisationnelles ancestrales des populations à travers cet immense parc de 38.000 km2, a-t-il ajouté.

Littérature : *1er festival de la poésie amazighe à Imcedallen*

Le chef-lieu de la commune d'Imceddalen (M'chedalla) abrite depuis samedi au niveau du centre culturel, le 1er festival de la poésie amazighe. Plus de cent poètes et poétesses issus de dix wilayas, dont Boumerdès, Bordj Bou Arréridj, Béjaïa, Sétif, Tizi Ouzou et Bouira, prennent part à cette importante manifestation culturelle.

Selon les organisateurs, représentants de l'association culturelle, de la jeunesse et du tourisme, l'objectif à court terme de ce festival est d'abord de donner l'opportunité aux poètes d'expression amazighe de se côtoyer et d'échanger leur expérience pour promouvoir la poésie écrite d'expression amazighe et d'encourager les créateurs à poursuivre et à développer la création de ce genre littéraire qui remonte très loin dans le temps. Traditionnellement orale puisqu'elle fut transmise, de génération en génération, durant des siècles via cette voie, la poésie d'expression amazighe a connu une nette évolution en passant vers son écriture.

D'ailleurs, Feu Mouloud Mammeri y a contribué de manière fulgurante de sorte que maintenant, grâce à lui et à bien d'autres qui lui ont succédé, ce genre littéraire amazighe qu'il soit en vers ou en prose, mais qui favorise l'expressivité de la forme, connaît une évolution tant en qualité qu'en quantité.

Souhaitant qu'à M'chedalla, lors de ce festival, les poètes en herbe auront à œuvrer dans ce sens en mettent en valeur le choix des mots et leur agencement où se mêleront les rythmes, la métrique et les figures de styles.

En marge de ce « concours » de poésie, d'autres activités se déroulent en parallèle.

En effet, il est programmé des pièces théâtrales et des activités artistiques mais aussi et surtout des conférences se font autour du sujet, notamment en ce qui concerne l'histoire de la poésie et de la littérature amazighes.

Belkacem Mechoub

Les RDV des arts et de la culture

- **Théâtre de Verdure du Bois- des-Arcades (Riadh-El-Feth, Alger)**
Samedi 25 juillet à 19h : Soirée hip-hop avec BLV Complot, Blidian Thugz, Chemsou DZ, Miner Prod, Nomade, Flenn et DJ Yaz.

- **Librairie du tiers-monde (Place Emir-Abdelkader, Alger)**
Samedi 25 juillet à 14h30 : Nora Hamdi signera son livre La maquisarde, paru chez les éditions Sedia.

- **CEM Ounar-Mohamed (Maâtkas, Tizi Ouzou)**
Du 25 au 31 juillet : 6e édition du festival local culturel de la poterie de Maâtkas.

- **Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen**
Du 26 au 30 juillet : 3e édition des Journées de la chanson andalouse et du hawzi des débutants.

- **Espace La Baignoire (3, Rue des Frères Oukid, Square Port-Saïd, Alger)**
Jusqu'au au 3 août : Exposition «Machine théographique» de Liess Vergès.

- **Galerie d'art Asselah (39,rue Asselah-Hocine, Alger)**
Jusqu'au 10 août : Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

- **Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui, Les deux Bassins, Ben Aknoun, Alger)**
Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auressien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.
Institut culturel italien d'Alger (El Biar)
Durant le mois d'août : L'Institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1.
Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours.
Informations : 021 92 38 73.

N'oubliez pas de prendre *Tighremt* chez votre buraliste

Adiwenni akked Luni Ḥusin ilmend n udlis-ines aneggaru



Luni Ḥusin ilul ass 11 deg furar 1983 deg taddart n At Σṭella, lɛerc n At Yeḥya Musa deg Draɛ Lmizan. D amedyaz, itekka deg waṭas n tfaskiwin n tmedyezt s tenfalit tamaziɣt, yewwi aṭas n warrazen deg temsizzlin n tmedyezt, am tin n Udrar n Fad akked Tmizar. D amaru s tutlayt tayemmat s yisekkilen n ṭlatinit. Deg useggas 2013 yessufeɣ-d ungal amezwaru yeddmen azwel-a « Tfuk ur tfuk ara !», yexdem daɣen tasuqilt i ungal n Ğebran Xalil Ğebran yerra-t-d ɣer teqbaylit d yin i d-yeffɣen deg useggas 2014 i yeddmen azwel-a « Nnbi ». deg wayyur n mayu 2015 yessuffɣ-d ammud n tullisin i wumi isemma « Seddaw n treccact », tettunefk-as tegnit i uɣmis Tiɣrem iwakken ad t-yesteqsi amek yettaru s tmaziɣt netta ur yeɣri ara tamaziɣt.

Ɣrem tadiwennit deg usebter 11

Lwennas Meɛtub

17 n yiseggasen ur d-tban tidet ɣef lmut-is

Ɣret tadiwennit n Lwennas akked waṭas n yimagraden deg wuṭṭun-a

Isebtar : 12 akked 13



Tiɣremt

Amayur amaynut n La Cité

20 n yiseggasen segmi i d-yennulfa, mazal ar ass-a ur yessiweḍ ɣer yiswan-ines

"20 n ssna di leɛmer-is Amer di terbiḥeḍ ay ul !"



HCA

Tasuddut tamenzut n tmaziɣt

Amek i d-tekker, dacu i teqdec, isenfaren-is. Ad tafem daɣen akaram s wazal-is : inadiyen, iskasiyen d waṭas n yimagraden deg wuṭṭun-a.

Walit isebtar :2, 3, 4, 5, 6 akked 7

Si Lhacmi Ɛessad :

"Asfuggel n 20 n yiseggasen ɣef tlalit n useqqamu nefren-it s tigawin."

Ḍefret-d daɣen tastratijit tamaynutt deg uselḥu n tsuddut-a akked tsertit n wahilen

Sb. 02 d 03

14 n yiseggasen segmi tɛedda tefsut taberkant

Gar waɣen i d-tessegra tefsut taberkant n 2001 d tawaɣit-nni n 128 n yilemẓiyen yemmuten. Ulac ticraḍ mebla idammen i nnan yimezwura.

Ruḥent terwiḥin-nsen d asfel. Aɣen iɣef mmuten ur d-yelli ara ar, wissen ahat ad d-yili kra wass ɣas akken adabu n yimir d win n tura yiwen-is. Seg tama-nniḍen, mi ara nwali drus-nni n temsaliɣef i d-yerra udabu, yesɛan azal ad tent-id-nader, ad naf *«ulac»* ma nmuqel aɣen iruḥen ur d-yettuɣal(tirwiḥin). Cwiṭ-a umi i d-iserreḥ udabu azzayri ur d-yelli ara akka kan daɣen. Amussu n leɛrac i d-ilulen iwakken ad iseddu tilufa ar sdat,

Walit imagraden ɣef usentel-a deg usebter 08

Cahier culturel

«Maoussem El-Ghadba» dans le Tidikelt en cadre idoine à l''entraide



Us et coutumes. *La région de Tidikelt a célébré vendredi «Maoussem El-Ghadba» (saison d'exil), une manifestation solennisée annuellement dans cette localité située à l'est de la wilaya d'Adrar pour exalter les traditions locales fidèlement observées par la population.*



Littérature : *1er festival de la poésie amazighe à Imcedallen*

Lire en page 13

Qu'en est-il de la littérature de l'enfance et de la jeunesse en Algérie ?

Par Mohamed Ghriss

Cette forme d'expression littéraire est certes parvenue à sortir de l'état de marginalisation où elle se trouvait mais elle n'arrive toutefois, toujours pas, à atteindre son âge de maturité alors qu'en dans d'autres pays, elle est à son apogée, considèrent beaucoup d'éditeurs et auteurs spécialisés dans ce créneau.

En Algérie, on commence certes à avoir une appréciable production de livres pour enfants, mais celle-ci reste en deçà du niveau de la littérature pour enfants. Plusieurs libraires interrogés par l'APS, considèrent que la littérature pour enfants est "une noble mission avant d'être une transaction commerciale lucrative". Les écrivains spécialisés dans le livre pour enfants, sont parfaitement conscients de cela mais ils connaissent beaucoup de difficultés en matière de publication de leurs ouvrages, le livre pour enfants étant "très coûteux" par rapport aux autres publications destinées aux adultes, en raison des illustrations nécessitant la maîtrise des techniques et des couleurs, ce qui a amené le nombre d'écrivains pour enfants s'amenuiser de jour en jour.

Aujourd'hui, les spécialistes et les enseignants sont unanimes pour dire que "le livre reste sans conteste le meilleur support pédagogique", et dans la perspective de la refonte du système scolaire, le ministère de l'Education Nationale s'est déjà enquis de valoriser la lecture dans les programmes pédagogiques alors que, de son coté, le ministère de la Culture s'est également engagé à promouvoir la lecture publique. Et il en était grand temps, le secteur de la littérature jeunesse étant désinvesti par les éditeurs et les libraires d'après le constat de divers titres de la presse nationale qui observent que les livres pour adultes sont de loin en plus grand nombre, ce qui impose de reconsidérer la production livresque dans le contexte du très jeune lectorat. La demande est là, mais il y a l'autre problème sous-jacent, celui des couts de la conception et production de ces ouvrages spécialisés qui continuent à être soumis à des taxes exorbitantes qui «obligent» les éditeurs à produire des ouvrages médiocres et les importateurs à fixer des prix excessifs»

Il existe incontestablement un lectorat jeunesse en Algérie, il est même très important.

On le constate chaque année lors du Salon International du Livre d'Alger. Cependant, ce jeune lectorat n'est pas assez encouragé à capitaliser le vocabulaire, les images… qui développent l'expérience langagière et imaginaire à travers la lecture chez l'enfant, contribuant, ainsi à la formation de sa personnalité», comme l'a expliqué une enseignante du primaire dans une déclaration à l'APS, précisant «Avec les programmes chargés, il est difficile d'amener l'enfant à des lectures autres que celle des leçons. De plus, dans notre société, il est davantage habitué à l'oralité.» Résultat, comme l'ont noté les professionnels du secteur, les jeunes lecteurs se sont inconsciemment tournés vers… les livres parascolaires!

L'éditrice Selma Hellal dans une déclaration à l'APS en 2012 : «Il est souhaitable que l'éditeur qui se lance dans l'édition du livre jeunesse ait une stratégie à moyen et long termes. C'est-à-dire qu'il ne se contente pas d'initiatives ponctuelles, mais qu'il pense, élabore des collections, avec cinq ou six livres prévus à l'avance et, par exemple, un personnage récurrent dans une série, auquel le lecteur s'attache. Cela demande une capacité d'anticipation et de prévision, une rigueur assez contraignante.», la représentante des éditions Barzakh, précisant : «les parents sont prêts à mettre le prix pour que leurs enfants aient accès à des ouvrages de qualité, beaux, bien conçus et pas trop onéreux. Sans conteste, l'exigence des parents s'est affinée, leur conscience aussi, de la nécessité d'accompagner très tôt l'imaginaire de leur petit». Et de se demander logiquement à quand alors, en Algérie, «des bibliothèques gaies et colorées, qui soient des espaces accueillants où l'enfant prend plaisir à feuilleter les livres avant de choisir», tout comme en rêve la jeune auteure Kawter Adimi qui considère qu' «On a besoin de petites bibliothèques de quartier et surtout on a besoin de laisser l'enfant libre de toucher le livre et de choisir ce qu'il veut lire!» Quoi qu'il en soit, on assiste aujourd'hui à une évolution dans le livre pour enfants, "il n'y a pas si longtemps, la qualité du papier des livres publiés était médiocre. Mais depuis 3 ou 4 ans, il y a de plus en plus de maisons d'édition qui investissent dans les livres pour enfants, et la qualité est meilleure. Les enfants algériens lisent de plus en plus. Il y a plus de variété de livres et les prix sont plus accessibles. "

M G

Suite en pages 12 et 13

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi...
émail tichy506@yahoo.fr
telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes.
Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com





Assad reconnait «un manque en ressources humaines» au sein de son armée

Syrie. *Le président syrien Bachar al-Assad a reconnu dimanche qu'il y avait «un manque de ressources humaines» au sein de l'armée, tout en assurant que ses troupes étaient capables de «vaincre» dans la guerre contre les rebelles.*

Après plus de quatre ans d'une guerre sanglante, 230.000 morts et des millions de blessés, l'armée syrienne, qui a vu ses effectifs baisser de moitié selon les experts, a enregistré plusieurs défaites face aux rebelles, notamment dans le nord.

«Il y a un manque de ressources humaines», a reconnu M. Assad, qui s'exprimait devant un parterre de représentants d'organismes économiques à Damas, ajoutant que «le problème auquel font face les forces armées n'est pas lié à la planification, mais à la fatigue».

«Il est normal qu'une armée soit atteinte de fatigue mais il y a une différence entre la fatigue et la défaite», a-t-il rapidement souligné dans son discours, retransmis à la télévision.

«Le mot défaite n'existe pas dans le dictionnaire de l'armée syrienne», a-t-il ajouté sous les applaudissement, «nous allons résister et nous allons vaincre».

Augmenter les effectifs -

Combattant depuis plus de quatre ans rebelles et jihadistes, l'armée syrienne, mobilisée dans tout le pays, a vu ses forces s'amoindrir, si bien qu'une vaste campagne publicitaire a été lancée début juillet pour appeler les citoyens à la rejoindre.

«Il faut prendre des mesures spécifiques pour augmenter (l'effectif des troupes) afin de mener à bien les missions urgentes», a lancé le chef de l'Etat dimanche. La veille, M. Assad avait décrété une amnistie sous condition pour les déserteurs et ceux qui ont refusé de faire leur service militaire.

«Ce décret vise à encourager les déserteurs à rejoindre l'armée», a expliqué le président syrien dans ce rare discours en public. Les soldats qui ont rejoint la rébellion ne sont toutefois pas concernés par cette amnistie.

Plus de 80.000 soldats et miliciens pro-régime (dont près de 50.000 militaires) ont été tués depuis le début du conflit, soit un tiers des 230.000 morts comptabilisés au total par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Syrie utile»

M. Assad a également justifié le retrait de ses troupes de certaines régions perdues par le régime au cours des derniers mois, notamment dans la province d'Idleb (nord-ouest), expliquant que «l'armée ne peut se trouver dans chaque bout de territoire».

L'armée syrienne a subi de nombreux revers depuis plusieurs mois face aux rebelles et aux jihadistes dans Idleb, mais aussi dans le sud et dans le centre du pays, où il a perdu la ville carrefour et importante cité antique de Palmyre.

«Parfois nous concentrons l'arsenal et l'armée dans une région importante, mais cela se fait aux dépens d'autres endroits, qui deviennent plus faibles», a-t-il expliqué.

«Nous sommes obligés dans certaines circonstances d'abandonner certaines régions pour transporter nos troupes vers la région à laquelle nous sommes attachés».

Selon les experts, le régime considère comme la «Syrie utile», c'est-à-dire vitale pour sa survie, les villes centrales de Damas, Hama et Homs ainsi que la région côtière de Lattaquié.

«Dans certaines régions, les habitants ont porté les armes avec l'armée et cela a eu un impact plus décisif dans la bataille», a poursuivi M. Assad.

Sur le volet des négociations visant à trouver une issue au conflit qui dure depuis plus de quatre ans, le président syrien a réitéré que «toute proposition politique qui n'est pas fondée sur la lutte contre le terrorisme serait vide de sens».

Le régime syrien entend par «terroriste» toute opposition, rebelles comme jihadistes.

«Tant que le terrorisme fait partie de l'opposition extérieure qui participe au dialogue (...), parler de solution politique ne serait que des paroles creuses», a-t-il martelé, en référence à l'opposition en exil soutenue par les pays du Golfe et les pays occidentaux.

Le conflit en Syrie avait débuté en mars 2011 par des manifestations pacifiques contre le régime réprimées dans le sang et qui se sont transformées en un conflit brutal impliquant armée, rebelles, jihadistes et Kurdes.

Les forces loyalistes confortent leur emprise sur Aden

Yamen. Les forces loyalistes, soutenues par la coalition arabe opérant au Yémen sous commandement saoudien, ont affirmé dimanche avoir conforté leur emprise sur Aden (sud) quelques heures avant une trêve humanitaire annoncée par la coalition.

La pause de cinq jours, décrétée à la demande du président Abd Rabbo Mansour Hadi, exilé à Ryad, doit entrer en vigueur à minuit pour permettre l'acheminement d'aides humanitaires pour les civils durement éprouvés par quatre mois de conflit, a indiqué la coalition. Alors que les rebelles n'ont pas réagi à l'annonce de la trêve, l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Ahmed Cheikh, a été reçu dimanche à Ryad par M. Hadi, a-t-on appris dans l'entourage du président.

L'entretien a porté sur «l'acheminement de l'aide humanitaire dans le cadre de la trêve», a ajouté à l'AFP cette source, réaffirmant qu'un cessez-le-feu permanent au Yémen «dépend de l'application de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU», prévoyant notamment le retrait des rebelles des villes conquises. Les Houthis pro-iraniens, soutenus par des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, se sont emparés depuis juillet 2014 de larges pans du territoire yéménite dont la capitale Sanaa en janvier dernier. Ils ont ensuite pris pied à Aden, poussant M. Hadi à fuir en Arabie saoudite.

Les forces pro-Hadi ont lancé à la mi-juillet une contre-offensive qui leur a permis de reconquérir progressivement Aden, favorisant l'arrivée des premières cargaisons d'aide humanitaire au port et à l'aéroport de la ville. Une précédente trêve de cinq jours à la mi-mai n'a pas empêché la reprise des combats et une pause initiée par l'ONU à partir du 10 juillet ne s'est jamais matérialisée.

Selon l'ONU, Les civils forment plus de la moitié des 3.700 morts en quatre mois de conflit. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fait parvenir le 21 juillet un premier navire humanitaire, suivi d'un deuxième chargé de 3.400 tonnes de vivres qui a accosté samedi à Aden, selon l'une de ses porte-parole, Rim Nada. L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont livré par mer ou par air diverses cargaisons d'aide. Un bateau saoudien, chargé de 4.000 tonnes de produits alimentaires, a accosté à la mi-journée au port de Moualla à Aden, selon un correspondant de l'AFP.

Sur le terrain, les forces pro-gouvernementales ont repoussé les rebelles des positions qu'ils tenaient encore au nord d'Aden et avancé dans la province voisine de Lahj, selon des sources militaires loyalistes.

Elles ont repris Bassatine et Jaawala, à la limite de Dar Saad, un quartier du nord d'Aden aux mains des combattants pro-Hadi, à l'issue de violents combats, ont indiqué des sources militaires loyalistes, affirmant avoir fait des dizaines de morts parmi les rebelles. Sept combattants loyalistes ont été tués dans les combats et 29 autres blessés, ont indiqué de leur côté des sources médicales. Aux environs de Dar Saad, les Houthis ont bombardé des quartiers résidentiels, faisant des victimes parmi les civils, selon des habitants. Le bilan des pertes civiles samedi à Aden et ses environs s'élève à 17 morts et 121 blessés, a indiqué le chef des services de santé de la ville Al-Khadr Lassouer.

Dans une autre opération, des combattants pro-Hadi ont envoyé des troupes pour tenter de contourner par l'ouest les rebelles basés au nord d'Aden, a indiqué leur commandant le général Fadhl Hassan. «L'objectif est d'avancer sur Houta (capitale de la province de Lahj) et de prendre en tenailles les Houthis dans la base d'Al-Anad», située dans le même secteur, a expliqué ce gradé à l'AFP.

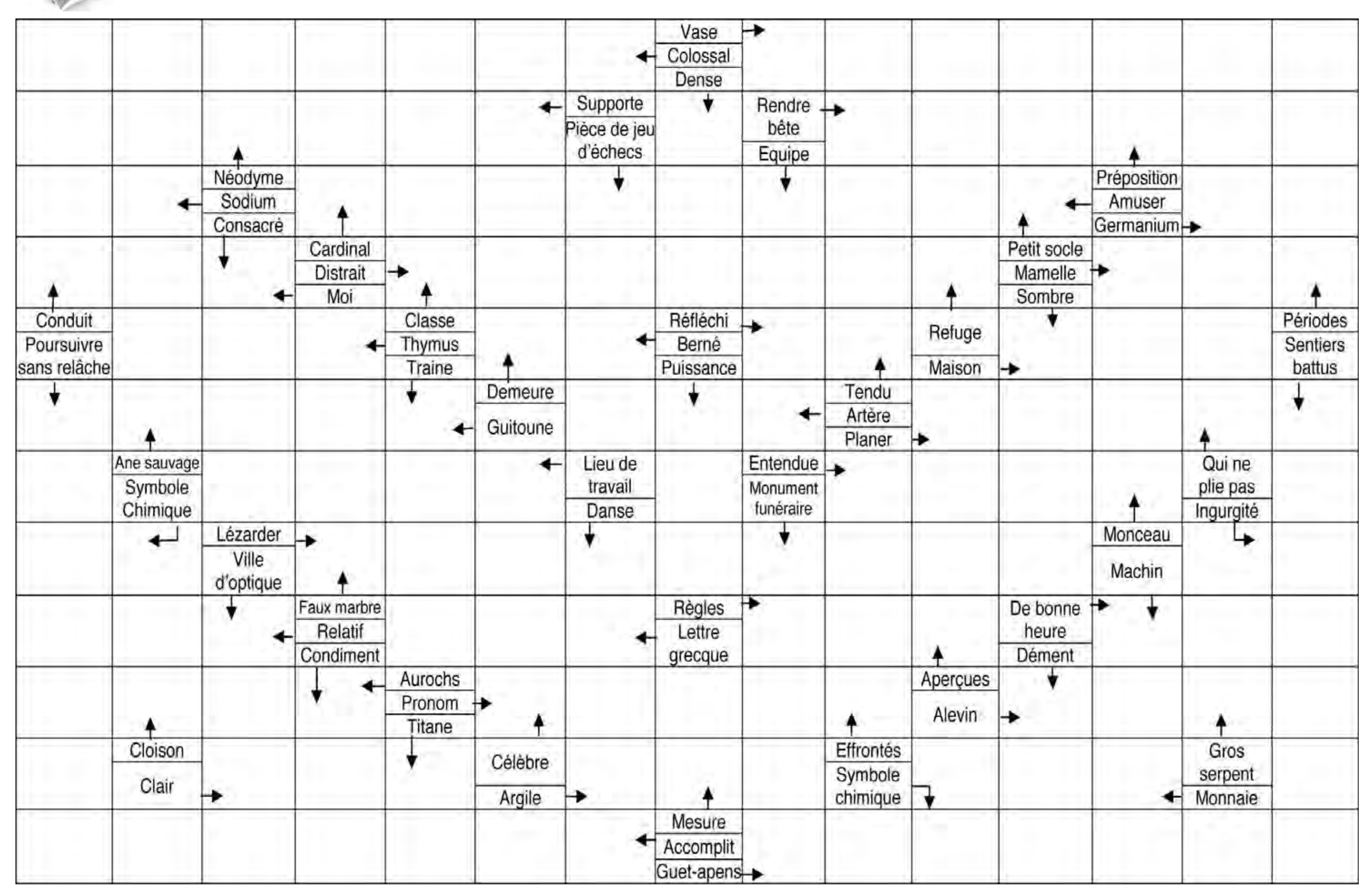
Dans leur progression vers Houta, les forces loyalistes, qui cherchent à couper les lignes de ravitaillement des rebelles, ont repris aux insurgés Al-Waht et Sabr, deux localités de Lahj, a rapporté l'agence gouvernementale Saba. Dans la province de Dhaleh, plus au nord, un porte-parole de combattants loyalistes, Nasser Chouwaïbi, a affirmé que ses hommes avaient tué quatre rebelles dans une embuscade et fait prisonniers 119 autres.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder



Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 670



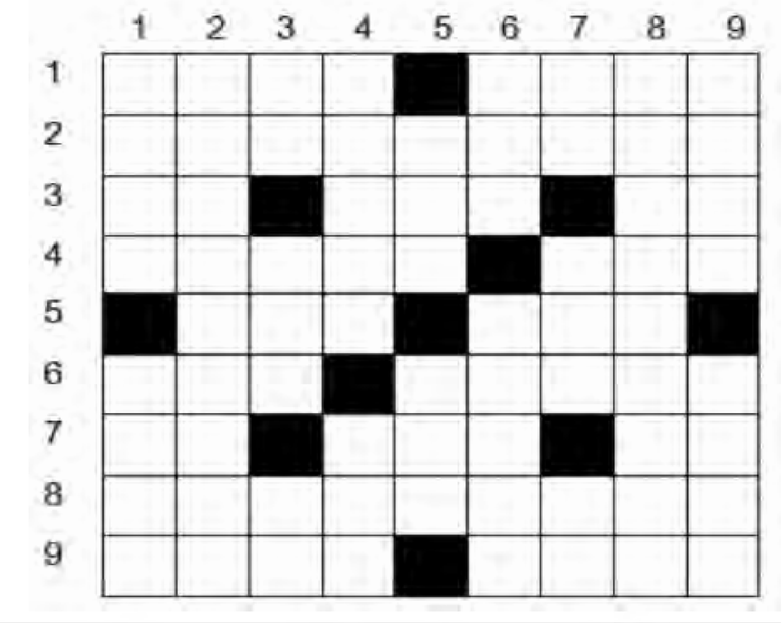
Mots croisés N° 670

Horizontalement :

1 - Ne dit pas la vérité. – Vieilles bêtes.
2 – Sournoiserie.
3 – Réunion d'étoiles. – Déshabillée. – Vieille note.
4 – Immaculée. – Poisson rouge.
5 – Désavoue. – Missive.
6 – Moyen de transport. – Expérimenta.
7 – Symbole d'aisance. – Béquille. – Branché.
8 – Macération.
9 – Pays des mollahs. – Fleuve d'Irlande.

Verticalement :

1 – Possessif. – Juge musulman.
2 – S'installer.
3 – Neptunium. – Stand forain. – Symbole chimique.
4 – Laine tondue. – Nuance.
5 – Ecrivain français. – Fâcheuse habitude.
6 – Amérindien. – Inclinaison d'une surface.
7 – Cours court. – Pronom personnel. – Symbole chimique.
8 – Grande étendue de savoir.
9 – Ville et port de France. – Prénom féminin.



Mots Croisés N° 669

T	I	S	S	E	U	S	E	S
I	D	I	O	T		N	U	A
S	O		I	R	A		E	N
A	L	E		E	R	S		I
N	E	S	S		S	O	N	T
I		T	E	K		L	I	A
E	S		C	I	A		M	I
R	U	S		E	L	I	E	R
E	C	R	E	V	I	S	S	E

Mots fléchés N° 669

P	R	E	N	D	R	E		T	R	I	S	T	E	S
R	E	L	I	E	E		A		E	L	I	M	E	E
E	T		E	N	V	E	N	I	M	E	R		T	C
T	O	T		T	E	T	I	N	E	S		A	I	S
	R	E	S		R	A		E	T		I	N	O	
E	S	T	E	R		L	I	S		O	R	A	N	T
M		E	N	E	E		R		S	T	A	R		O
B	A		E	N	T	R	E	T	I	E	N		L	U
E	R	S		D	R	U		U	T	E		P	U	R
T	A	I	T		E	S	T	E	E		S	O	I	N
E		R	E	A		E	U	E		A	A	R		E
R	U	E	L	L	E	S		S	I	N	C	E	R	E

la Cité

Edité par la SARL Temoignage au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA :
115 400 0001150 92
Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication
Nadjib Touaibia
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Un plan pour faire barrage aux feux de forêts à Bouira

Prévention. *Dans le but de préserver le patrimoine forestier de la wilaya de Bouira, notamment contre les incendies, y compris le parc national de Djurdjura, un nouveau plan de prévention et de lutte est mis à exécution depuis le premier trimestre de l'année en cours.*

Ledit plan s'articule sur un certain nombre d'axes dont l'information et la sensibilisation contre les feux de forêt qui sont enregistrés chaque été et les risques d'incendies.
Afin de transmettre le message, la Conservation des forêts qui a pour but de maintenir l'aire forestière et de préserver cette dernière contre les atteintes extérieures, a organisé diverses expositions ainsi que des conférences au sein des établissements scolaires. Lesdits exposés et lesdites conférences avaient pour objectif de montrer le rôle primordial, important et efficace des zones boisées dans la biodiversité et la biosphère, d'où la nécessité de la préserver et de la protéger de toute atteinte émanant de l'extérieur, plus précisément des mains destructrice de l'homme. A ces deux moyens permettant d'attirer l'attention des citoyens, les responsables de la Conservation forestière ont organisé des campagnes de volontariat pour le reboisement de plusieurs milliers d'arbres au niveau de certains établissements. La campagne de sensibilisation a également concerné le monde rural puisqu'elle a ciblé les citoyens qui y vivent. Voilà pour ce qui est de l'aspect théorique. Pour les faits, la Conservation des forêts de Bouira a tracé un programme à travers lequel il y a eu l'entretien des voies d'accès déjà existantes ainsi que l'ouverture de quelques 140 kilomètres de sentes, de sentiers et autres voies d'accès afin de faciliter l'intervention des éléments de la protection civile en cas de feux de forêts. En outre, il a été également programmé d'autres travaux permettant de réduire les risques de propagation des feux, comme l'aménagement des tranchées, sur une longueur globale de 50 hectares, le désherbage ainsi que la collecte des tous les déchets, dont les bouteilles en verre, laissés par les visiteurs. L'opération de la propreté et de l'aération des forêts, notamment les bordures des voies, a concerné plus de 400 hectares. De plus, Nous croyons savoir que 10 tours de contrôle ont vu le jour dans le but de couvrir toute la zone forestière de la wilaya qui s'étend sur près de 113 mille hectares. Ces tours sont dotées de moyens de communication modernes ainsi que la mobilisation d'une trentaine de vigies et une vingtaine de brigades mobiles dont une dizaine, munie de moyens d'intervention légère, est répartie à travers les points sensibles et une autre dizaine de brigades pourvue de véhicules servant à l'extinction de feux légers et moyens.
Notons qu'en 2013, une trentaine d'incendies de forêts a été enregistrée de juin à août. Ces incendies, qui ont détruit plus de 60 hectares, sont recensés à Lakhdaria, M'Chedallah, Sour El-Ghozlane et Aïn Bessam. En 2014, plus de 100 incendies de forêt ont été enregistrés, de juin à août, où près de 250 hectares de couvert végétal ont été ravagés par les feux. L'année 20125 a été celle où il y a eu une véritable catastrophe écologique puisque, en seulement trois jours, du 2 au 4 août, près de 500hectares de couvert végétal, de plantations fruitières et de cultures céréalières, ont été anéantis par des incendies dans différentes régions de la wilaya, dont la zone boisée de Tikjda.

Belkacem Mechoub



Des citoyens en colère bloquent le réseau ferroviaire à Bechloul

Chômeurs. Chômeurs. Hier à Bechloul, des jeunes ont procédé à la fermeture de l'axe ferroviaire Alger Annaba pour demander de l'embauche à l'occasion de la réalisation d'un passage à niveau gardé. Pour des raisons techniques et de sécurité, le train à destination d'Alger a été gardé en gare de Bouira pour éviter tout débordement. Premières conséquences : les voyageurs se sont subitement retrouvés piégés à Bouira et sans savoir à quels saint se vouer. En sens inverse, un autre train assurant d'ordinaire la correspondance avec ce train d'Alger a jeté l'ancre à Beni Mansour, carrefour national important ferroviaire. Pendant que les trains ont été retenus, raison de transbordement oblige à Bouira et à Beni Mansour, les voyageurs ont montré tous les signes d'une impatience déconcertante, faute d'être correctement informés sur les faits à l'origine de l'immobilisation de leurs trains respectifs. Les manifestants ont promis de revenir à la charge pour réclamer des postes de travail à ouvrir pour la mise en service d'un passage à niveau gardé. Finalement, la SNTF a utilisé des bus qu'elle a affrétés pour ramener les voyageurs coincés à Beni Mansour et à Bouira où les uns et les autres devraient continuer leur périple moyennant un transbordement qui devait permettre aux voyageurs d'arriver à bon port. Les voyageurs de Bouira ont rejoint en bus le train stationné en gare de Beni Mansour pour se rendre sur Annaba.. Les voyageurs à destination d'Alger transbordés depuis la gare de Beni Mansour ont rejoint le train stationné en gare de Bouira lequel rebroussera chemin pour rejoindre Alger. L'opération de transbordement a été réussie. On n'aura cependant pas pu éviter les retards imputés aux trains pris en otage et à celui de Bejaia qui assure d'ordinaire la correspondance avec ces trains à destination d'Alger et d'Annaba.

Zoubir Zaidi

Une dizaine d'hectares de terres boisées partie en fumée en 48 h à Tizi-Ouzou

Foyers d'incendie. Les feux de forêts continuent de causer d'énormes pertes au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, où il ne se passe pas une journée sans que les services de la Protection civile n'enregistrent un nouveau départ de feux, depuis le début de la saison des grandes chaleurs considérée comme étant la période la plus propices pour les incendies, causant la perte de plusieurs hectares de couvert végétal qui se réduit comme une peau de chagrin.
En effet, des dizaines d'incendies ont été enregistrés au niveau des différentes localités de la wilaya au cours du week-end dernier par les services de la protection civile, dont six (06) importants départs de feux, ont causé la perte d'une dizaine d'hectares de terres boisées et en friche. Selon la cellule de communication de la Protection civile, le premier incendie a été enregistré durant la journée du jeudi dernier au niveau du lieudit Ighil Bouchène, dans la localité de Aït Aïssa Mimoun, au nord est de la wilaya, causant la perte de deux (02) hectares de maquis et broussaille et quelques arbres fruitiers. Toutefois, c'est le vendredi qui a enregistré un record en matière d'incendies, avec quatre départs de feux enregistrés au niveau du lieudit Ighil Azeguegh, dans la commune de Draâ-Ben-Khedda, et qui dévasté 2 hectares de broussailles et maquis et 50 oliviers. Un autre foyer de feux a été enregistré au niveau du village d'Aït Farès, dans la commune de Makouda, qui a dévasté huit hectares de broussailles et sous bois au cours de cette même journée.
Deux autres feux de forêts ont été enregistrés par les services de la Protection civile au niveau de la localité côtière d'Azeffoun, au nord de la wilaya de Tizi Ouzou. Le premier a été enregistré au lieu à Sidi Korchi, causant la perte de trois hectares de disse, alors que le deuxième a été enregistré au niveau du lieudit Aït-Naïm et qui a dévoré quatre (04) hectares de broussaille. Au cours de cette même journée, un important foyer de feux s'est déclaré au niveau du village Aït Ouchène dans la commune d'Aghribs, décimant un hectare et demi de chaîne vert, un hectare de chaîne liège et un hectare et demi de broussaille, selon la même source.

Dahbia B.

CUISINE

H'lilettes au thon et persil



Ingrédient :

Pour la pate :

- 3 verres de farine.
- 2 verres de lait.
- 100g de beurre.
- ½ c à c de levure.
- Sel.
- ½ verre d'eau.
- ½ c à s de sucre.

Pour la farce :

- Une boite de thon
- 1 c à c de Harissa
- 2 pommes de terre cuites
- 3 c à c de câpres
- 2 c à s de persil haché

Préparation :

1. Mélanger tout les ingrédients de la pate jusqu'à obtention d'une pate lisse.
2. Ecraser les pommes de terre puis incorporer les autres ingrédients.
3. Etaler la pate puis la découper en triangles ensuite ajouter la farce puis les enrouler en forme de croissant.
4. Badigeonnez la surface par un jaune d'œuf
5. Garnir l'hilettes au thon puis enfourner pendant 15 minutes.

Pommes de terre aux oignons et vinaigre

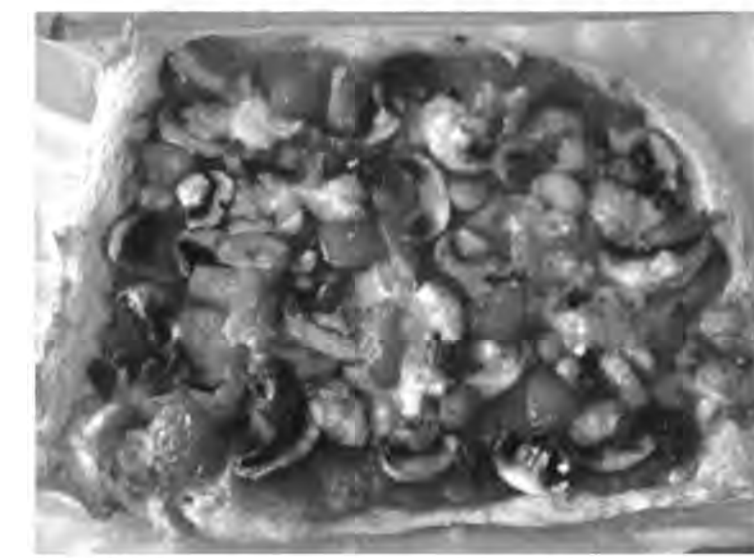
Ingrédient :

- 6 pommes de terre
- 2 oignons
- ½ verre à thé d'huile
- ¾ verre à thé de vinaigre
- Sel
- Poivre
- Un bain d'huile

Préparation :

1. Laver et couper les pommes de terre en forme longue.
2. Parsemer-les avec le sel et laisser dégorger.
3. Faire frire les pommes de terre dans un bain d'huile chaude.
4. Entre temps, éplucher et couper les oignons en lamelles.
5. Faire blanchir les oignons dans l'eau bouillante et salée pendant 10 minutes.
6. Egoutter-les puis les faire revenir dans un peu d'huile en parsemant avec le sel et le poivre.
7. Mettre les frittes dans une assiette puis disposer dessus l'oignon doré.
8. Verser dessus le vinaigre.
9. Servir chaud les pommes de terre aux oignons et vinaigre.

Gratin de tomates aux champignons



Ingrédient :

- 2 verres de lait
- ½ verre de semoule de blé
- 1 c à s de beurre
- 3 c à s de fromage râpé
- 4 œufs
- Sel
- Poivre

Pour la décoration :

- ½ boite de champignons
- 4 petites tomates
- Une boite de thon à l'huile
- 3 c à s de gruyère râpé
- Quelques olives noires
- Sur feu doux, mélanger le lait avec la semoule, le beurre, le sel, le poivre et les œufs.

Préparation

- Beurrer un moule à four puis verser cette préparation.
- Décorer avec les tranches de tomates, de champignon et de thon égoutté.
- Saupoudrer avec le fromage râpé et cuire au four pendant 25 minutes.

Citation du jour

« Celui qui s'oppose, se déplace sur sa voie. Celui qui est faible, sa voie est utilisée. »

Lao-Tseu

Astuce grand mère

Nettoyant pour le carrelage



Avec quel produit nettoyer le carrelage ?

Pour nettoyer votre carrelage facilement, optez pour ce produit naturel ! Le savon noir va dégraisser et faire briller votre sol sans le moindre effort.

Ingrédients :

- 5 litres d'eau
- 2 c. à soupe de savon noir liquide

Astuce de Grand-mère

1. Mettez le savon noir dans le seau.
2. Versez-y de l'eau bien chaude et mélangez.
3. Humidifiez légèrement votre serpillère avec ce nettoyant maison.
4. Lavez votre carrelage. Inutile de rincer.

Les conseils de nos grands-mères

- Où trouver du savon noir liquide ? On peut acheter du savon noir dans les magasins bio, grandes surfaces, magasins de bricolage et sur internet.
- Le savon noir est très concentré, pour un bon usage il est donc nécessaire de respecter les doses conseillées. Si vous utilisez moins d'eau, mettez donc moins de savon noir.

Bien être

Soin des ongles à l'huile de ricin

Comment faire pousser ses ongles ?

Vos ongles sont cassants et ont du mal à pousser ? Pas de panique ! Il existe des soins naturels pour avoir de beaux ongles. L'huile de ricin et l'huile essentielle de citron va fortifier les ongles pour qu'ils poussent plus vite. Cette recette de beauté va également être utile pour solidifier vos ongles.

Ingrédients

- 5 cl d'huile de ricin bio
- 7 gouttes d'huile essentielle de citron bio

Recette de soin des ongles de grand-mère

1. Diluez l'huile essentielle avec l'huile de ricin.
2. Versez votre préparation dans un flacon à l'aide d'un entonnoir.
3. Appliquez chaque jour cette huile fortifiante en massant vos ongles.

Les conseils de nos grands-mères

- Conservez votre flacon à l'abri de la chaleur et de la lumière.
- Utiliser régulièrement une brosse à ongles pour éliminer les impuretés sous les ongles.
- Il est conseillé de ne pas s'exposer trop au soleil après l'application de cette huile qui est photosensibilisante.
- Où acheter de l'huile de ricin ? On peut trouver de l'huile de ricin dans les pharmacies et magasins bio.

Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros samo.mira@live.com

Conduire Bien Et Bien Se Conduire



COURS COURT POUR ROULER DOUCEMENT

Il existe des règles élémentaires que tout conducteur se doit de connaître. En voici quelques autres pour compléter vos connaissances de la sécurité routière.

1. Le fait de ralentir augmente votre sécurité et vous fait réaliser des économies. Rouler à 100 km/h au lieu de 120 km/h réduit votre consommation de carburant de 20 % et, vos dépenses, de 20 %.
2. Ne doublez jamais un véhicule par la droite. L'angle mort de droite est plus grand que celui de gauche pour le conducteur. De plus, doubler par la droite met en danger les piétons et les cyclistes.
3. Lorsque les feux d'un autobus scolaire clignotent, les voitures venant des deux directions doivent absolument s'arrêter. Attendez que les feux aient cessé de clignoter et que l'autobus ait recommencé à rouler pour avancer.
4. Si un pneu de votre voiture venait à éclater, restez calme. Tenez votre volant fermement. Cessez d'appuyer sur l'accélérateur. Ne freinez pas brusquement. Dirigez la voiture vers l'accotement.
5. Ne traversez jamais une intersection au moment où le feu de signalisation vient de passer au vert. Comptez jusqu'à trois, regardez bien à gauche puis à droite et avancez seulement lorsque vous êtes certain que la voie est libre.
6. Les spécialistes de la sécurité recommandent de ne pas garer sa voiture là où l'éclairage est insuffisant pour permettre de voir distinctement toute personne située à 30 mètres.
7. Faites attention aux cyclistes. Vérifiez vos rétroviseurs constamment. Ne tournez jamais sans le signaler à l'avance. N'ouvrez jamais votre portière de voiture sans regarder derrière vous.
8. Dans un camion, les angles morts sont beaucoup plus grands que dans une voiture. N'oubliez pas : si vous ne voyez pas le chauffeur dans ses rétroviseurs, lui non plus ne vous voit pas.
9. Et neuf restera votre véhicule si vous suivez ces avis à vie.

LIRE ET RETENIR POUR PARTIR ET REVENIR

Le code de la route a pour but d'harmoniser la circulation des véhicules sur la chaussée pour assurer la sécurité de tous.

Il dicte une règle de conduite pour quasiment toutes les situations que vous pouvez rencontrer en tant que conducteur. Plus vous respectez le code de la route, plus vous réduisez le risque de vous trouver dans une situation qui pourra mener à l'accident. Si vous décidez toutefois de ne pas respecter une de ces règles (au hasard, la limitation de vitesse), n'oubliez pas que le code de la route ne prévoit que ce qu'il dicte. Donc, en vous écartant de ce règlement, vous n'êtes plus protégé par celui-ci, et les autres non plus. Vous prenez alors le risque de vous faire sanctionner par les forces de l'ordre, mais surtout, vous mettez votre vie en danger, ainsi que celles des autres. Alors, avant de passer à l'acte, réfléchissez bien à toutes les conséquences de votre décision. En tout cas, pour votre sécurité (et celle des autres), n'oubliez pas que vous ne devez jamais cumuler les infractions pour ne pas multiplier les risques, et que vous devez vous imposer un respect absolu des autres règles de base.

Respectez la réglementation ! Retenez que pour votre sécurité, elle est vraiment or la loi.

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

IL PLEUT DES CORDES

..IL FAUT QUE JE M'ACCROCHE

Sofiane



Habitat, travaux publics... 80% des constructions sans contrôle réglementaire





Quatre-vingts pour cent des constructions sont réalisées en l'absence de contrôle réglementaire, selon l'expert en génie parasismique, Abdelkrim Chelghoum. Les professionnels de l'acte de bâtir sont appelés à se mettre en synergie.

- Comme quoi, il est urgent d'élever les promoteurs avant de les autoriser à élever des bâtiments…

Alger : avril, mois chargé pour la police

Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, durant le mois d'avril 2015, 2 448 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 2 980 présumés auteurs qui furent déférés par-devant les instances judiciaires compétentes, dont 904 pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, 294 pour port d'armes prohibées et 1 782 pour divers délits.

- C'est bien connu, avril c'est l'émoi des petits et des gros poissons…









Tiaret : Les rues et places publiques auront bientôt leurs noms

Les rues, places publiques et autres édifices implantés à travers le territoire de la wilaya de Tiaret, et qui sont jusque-là non baptisés, auront bientôt leur dénomination.

- Enfin des noms après plus de cinquante années de « non »…

Le tourisme à Mostaganem : Près de 15 millions d'estivants attendus cet été

« Station balnéaire par excellence, Mostaganem est prête à accueillir cette année près de 15 millions d'estivants. »



- Espérons juste que le bon accueil viendra à bout des mauvais écueils…

Lem

Abordable pour l'Allemagne, compliqué pour France et Espagne

UEFA. *Les dés sont jetés. Ce samedi 25 juillet 2015, à l'occasion du Tirage au sort préliminaire, les sélections du monde entier ont découvert le nom de leurs adversaires dans les qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018™. Elles savent désormais à quoi s'en tenir si elles veulent participer à la prochaine épreuve suprême. Le Vieux Continent a notamment été particulièrement bien servi. FIFA.com revient sur la composition des groupes dans la zone UEFA.*

L'Allemagne, tenante du titre, a bénéficié d'une certaine clémence. Dans le Groupe C, les quadruples champions du monde seront opposés à la République tchèque, l'Irlande du Nord, la Norvège, l'Azerbaïdjan et Saint-Marin. "Je suis heureux de ne pas avoir à jouer contre l'Italie ou la France. Nous pouvons nous montrer satisfaits. Pour l'Espagne, par exemple, cela s'annonce très difficile", confiait Oliver Bierhoff, le manager de la Nationalmannschaft, après avoir lui-même procédé au tirage.

La Furia Roja, sacrée en 2010 en Afrique du Sud, aura il est vrai fort à faire dans le Groupe G avec l'Italie, championne du monde 2006. Ces deux équipes partiront logiquement favorites face à l'Albanie, Israël, l'ARY Macédoine et le Liechtenstein. En 2013, lors des demi-finales de la Coupe des Confédérations de la FIFA organisée au Brésil, l'Espagne avait eu besoin des tirs au but (7:6) pour se défaire de la Squadra Azzurra après 120 minutes sans but.

L'expression "groupe de la mort" semble quant à elle particulièrement s'appliquer au Groupe A : les Pays-Bas, montés sur la troisième marche du podium en 2014, devront en effet se mesurer à la France, titrée sur ses terres en 1998, ainsi qu'à la Suède, emmenée par Zlatan Ibrahimović. Les trois autres formations de cette poule sont la Bulgarie, le Bélarus et le Luxembourg.

Dans le Groupe I, l'Islande pourrait s'offrir une belle revanche. Sur la route du Brésil, elle avait échoué en barrages face à la Croatie (0:0 - 0:2), qu'elle retrouvera donc quatre ans plus tard. Les Vatreni prendront-ils une nouvelle fois le dessus ? Ils devront en tout cas également se méfier de l'Ukraine et de la Turquie, qui espèrent de nouveau goûter aux joies d'une qualification pour le rendez-vous mondial après plusieurs années d'abstinence. La Finlande, comme l'Islande, ne compte à ce jour aucune participation à une phase finale.

Lorsqu'Anglais et Ecossais se retrouveront face à face dans le Groupe F, il sera surtout question de prestige et d'honneur : le dernier succès de l'Ecosse devant sa grande voisine remonte déjà à plus de 30 ans. La Slovaquie, la Slovénie, la Lituanie et Malte devraient également être des adversaires a priori abordables pour les Trois Lions.

Dans les autres groupes, on peut encore s'attendre à quelques duels de haut niveau. La Suisse défiera ainsi le Portugal de Cristiano Ronaldo, FIFA Ballon d'Or en titre. La Belgique, de son côté, devra veiller à ne pas trébucher devant la Bosnie-et-Herzégovine, qui a fêté ses débuts en Coupe du Monde l'an dernier.

"Le rêve commence ici", a-t-on pu entendre à plusieurs reprises dans le Palais Constantin. Les 52 nations européennes savent à présent qui peut encore les empêcher de réaliser leur rêve.

La composition des groupes dans la Zone UEFA

Groupe A : Pays-Bas, France, Suède, Bulgarie, Bélarus, Luxembourg

Groupe B : Portugal, Suisse, Hongrie, Féroé (Iles), Lettonie, Andorre

Groupe C : Allemagne, République tchèque, Irlande du Nord, Norvège, Azerbaïdjan, Saint-Marin

Groupe D : Pays de Galles, Autriche, Serbie, République d'Irlande, Moldavie, Géorgie

Groupe E : Roumanie, Danemark, Pologne, Monténégro, Arménie, Kazakhstan

Groupe F : Angleterre, Slovaquie, Ecosse, Slovénie, Lituanie, Malte

Groupe G : Espagne, Italie, Albanie, Israël, ARY Macédoine, Liechtenstein

Groupe H : Belgique, Bosnie-et-Herzégovine, Grèce, Estonie, Chypre

Groupe I : Croatie, Islande, Ukraine, Turquie, Finlande



Real Madrid : *Ce proche de Gareth Bale qui évoque sans détour son avenir !*

Le sélectionneur du Pays de Galles, Chris Coleman, aimerait voir Gareth Bale rester au Real Madrid.

« Évidemment, en raison de l'argent investi pour Gareth et de son âge, il a encore beaucoup à prouver. J'espère qu'il pourra jouer dans une zone de jeu où il pourra faire plus de dégâts. Je ne suis pas sûr qu'évoluer sur un côté soit la meilleure chose pour lui », confiait il y a peu John Toshack, l'ancien coach du Real Madrid et du Pays de Galles, sur l'avenir de Gareth Bale.

Après l'ancien entraîneur gallois, au tour de l'actuel, Chris Coleman, d'évoquer le futur de l'attaquant de 26 ans, dans des propos rapportés par Marca. « De mon point de vue de sélectionneur du Pays de Galles, je préfère qu'il reste au Real Madrid. La Liga est une compétition de grande qualité, mais moins dur que la Premier League. La Premier League est le championnat le plus dur de la planète. Les footballeurs sont épuisés à la trêve hivernale. Physiquement, cela exige beaucoup, la Liga est différente.

Blanc : «Di Maria, le dénouement est très proche»

Laurent Blanc estime que l'épilogue du feuilleton Angel Di Maria pourrait intervenir très rapidement. Reste à savoir à qui appartiendra l'Argentin mercredi, quand le PSG et Manchester United s'affronteront en amical…

Angel Di Maria au PSG ? Ce n'est plus qu'une question de jours, voire d'heures. De multiples sources, en France comme en Angleterre, annoncent un accord entre Paris et Manchester United au sujet du transfert de l'international argentin. Et ce sur la base d'une indemnité un poil inférieure à 65 millions d'euros, 62 ou 63 selon les médias. Rappelons que l'intéressé était passé du Real Madrid à MU pour 75 millions d'euros l'été dernier, après une saison réussie avec la Casa Blanca et une Coupe du monde non moins satisfaisante sous les couleurs de l'Argentine. Toujours est-il que Di Maria sera donc, sauf tremblement de terre, un joueur du PSG très prochainement. Interrogé à ce sujet, Laurent Blanc a refusé de confirmer quoi que ce soit. Mais sans nier l'évidence non plus… «Pour l'instant ça parle beaucoup, ça commente beaucoup mais il n'y a rien d'officiel, a rappelé Laurent Blanc après la défaite de son équipe face à Chelsea, en amical (1-1, 5-6 tab). Quand j'en serai informé on pourra discuter.» Cela devrait intervenir très rapidement…

Et ce même si Di Maria doit encore tomber d'accord sur les derniers détails du contrat avec le PSG. D'après L'Equipe, la durée de l'engagement qui liera les deux parties n'est même pas encore arrêtée (quatre ou cinq ans). Le montant du futur salaire d'Angel Di Maria, payé 8 millions d'euros annuels chez les Red Devils, non plus. «Di Maria veut rejoindre le PSG mais il reste des points contractuels à trouver avec Paris», résume une source anonyme sur le site d'RMC. Mais les supporters parisiens n'ont a priori rien à craindre. Comme le rapporte Le Parisien, «Di Maria et le PSG vont officialiser leur union» très vite. L'ancien Madrilène pourrait même passer sa visite médicale à New York.

Reste à savoir si la transaction sera actée d'ici à mercredi, date d'un match amical qui opposera le club de la capitale à… Manchester United. «Patientons, c'est un feuilleton très long, je le reconnais, deux grands clubs sont en discussion. Attendons et le dénouement va être très proche, poursuit Laurent Blanc. Pour le moment il est prévu que, mercredi, il joue avec Manchester, contre le PSG. Pour le moment... Je me répète, la rumeur indique que ce joueur a de bonnes possibilités de venir au Paris Saint-Germain, mais pour l'instant à l'heure où on se parle rien n'est officiel. Pour l'instant il a un contrat avec Manchester United. Il sera là mercredi, pour l'instant avec la chemise de Manchester United. Si d'ici là il change de chemise, j'espère qu'il changera pour celle du Paris SG.» Quoiqu'il arrive, Angel Di Maria regardera le MU-PSG de mercredi en tenue de ville. «La Nouille» est en effet indisponible pour plusieurs semaines encore suite à une blessure contractée lors de la dernière Copa America. Il pourrait même être arrêté jusqu'à la fin du mois d'août.



Batna : *quatre militaires blessés dans une attaque terroriste*

A peine quelques jours après la terrible attaque terroriste qui a coûté la mort à 9 soldats et 2 autres blessés, à Aïn Defla, l'islamisme armé vient encore une fois de récidiver, dans la capitale des Aurès cette fois, à Batna en l'occurrence.

Dans la nuit de samedi à dimanche, en effet, de sources diverses nous apprenons qu'aux alentours de minuit, un groupe de terroristes dont le nombre aurait été important a ciblé une caserne de l'armée se trouvant au lieudit Oued Chaäba, commune située à une quinzaine de Km de la wilaya.

L'attaque qui aurait fait 4 blessés parmi les militaires, selon les premières informations parvenues, hier après-midi, avait débutée par des tirs au mortier artisanal (Hebhab), de la part des terroristes puis s'est poursuivie par un échange de tirs nourris entre les assaillants et les militaires qui se trouvaient dans cette ex-casernes de la garde communale, récupérée par l'ANP, apprend-on également. La riposte des militaires a poussé les terroristes à prendre la fuite. Dès les premières minutes ayant suivi l'attentat terroriste, un déploiement d'hélicoptères et de troupes militaires dans la région a eu lieu en vue de traquer les assaillants. L'opération de ratissage pour retrouver les hordes terroristes se poursuivait, hier durant toute la journée, selon les mêmes informations.

H. O.

L'édito

de Mourad Bendris

Le front intérieur, une nécessité selon l'ANP

Un appel dans lequel nombre d'observateurs voit, également, un reproche à peine voilé à la classe politique nationale, toutes tendances confondues, de ne pas arriver à se hisser à la hauteur des défis, parmi lesquels celui précité, presque existentiels auxquels est confrontée l'Algérie.

Depuis le début de la présente année, plus particulièrement, la nécessité de la constitution, en urgence, d'un front intérieur solide est de plus en plus soulignée. Par le pouvoir et les partis et organisations, syndicales et autres, qui lui sont proches. Ce qui n'est pas pour étonner dans la mesure où l'idée en émane. Mais également par nombre de formations politiques et associations de la société civile de l'opposition ; ou qui, là aussi, en sont proches. Ce qui est réconfortant dans la mesure où une telle attitude dénote et d'une prise de conscience de cette partie de l'échiquier politique national quant à l'importance et à la réalité de la menace extérieure, et, en conséquence, d'une volonté sincère de dépasser les divergences qu'elle a avec le pouvoir sur nombre de questions d'ordre interne. Cela en mettant la stabilité et le devenir du pays au-dessus de toute considération partisane ; par définition, étroite. Une position que l'ANP a publiquement fait sienne depuis quelques jours. Dans l'éditorial du numéro du mois en cours de sa revue mensuelle, El-Djeich, l'institution militaire a, en effet, clairement appelé à la constitution de ce front. En insistant sur le fait que « le défi représenté par la concrétisation (de) l'objectif (…) d'éradication totale du fléau (du terrorisme était) tributaire de la force de l'unité nationale et de la cohésion du front intérieur », elle n'a fait que cela. Un appel dans lequel nombre d'observateurs voit, également, un reproche à peine voilé à la classe politique nationale, toutes tendances confondues, de ne pas arriver à se hisser à la hauteur des défis, parmi lesquels celui précité, presque existentiels auxquels est confrontée l'Algérie. Et, partant, de la gêner, et c'est peu dire, dans son immense tâche de défense de ses longues frontières nationales et de son intégrité territoriale. Et ce, expliquent-ils, en l'obligeant à s'impliquer, comme cela a été le cas à Aïn Salah, il y a quelques mois, et Ghardaïa, il y a peu, dans des « querelles internes » dont l'éclatement n'aurait pas été possible si le front intérieur souhaité existait…

MB

Les patriotes exigent la reprise des négociations

Bouira. Comme prévu et annoncé dans les colonnes de «La Cité» du samedi 25 juillet dernier, les patriotes venus de différentes wilayas du pays ont observé, ce dimanche 26 juillet 2015 un sit-in devant le siège de la wilaya de Bouira.

Ils étaient quelque cent personnes représentant les wilayate concernées par cette manifestation. Le premier à prendre la parole a été le délégué de Chlef, Zitouf Slimane. Celui-ci dira que «cette manifestation pacifique est l'occasion de rendre hommage aux militaires lâchement assassinés récemment à Aïn Defla, le jour de l'Aïd, pendant l'exercice habituel de leur fonction de sécurité des individus et des biens, par des hordes sauvages et sanguinaires appartenant à AQMI qui avait revendiqué cet acte barbare indigne des valeurs musulmanes». Il précisera que «ce sit-in est aussi l'occasion de réitérer nos revendications contenues dans la plate-forme remise aux hautes autorités de l'État ». De son côté, le délégué de Sétif, Yacine Boukebal, abondera dans le même sens en précisant, toutefois, que «nos revendications existent depuis 20 ans mais n'ont pas été satisfaites. Pourquoi ce dédain, pourquoi cette marginalisation malgré les sacrifices consentis des années durant ? Le ministère de la Défense nous a ignorés. Nous n'étions pas dans des bureaux ou dans quelque administration à nous prélasser. Nous étions sur le terrain, dans les maquis face aux ennemis de la Nation républicaine. Beaucoup d'entre nous sont morts lors des affrontements, d'autres sont handicapés à vie». le représentant de Tizi-Ouzou, Saïd Slimane, en l'occurrence, dira lui aussi que la présence des patriotes de Tizi-Ouzou s'inscrit dans cet action de solidarité envers les martyrs du devoir national morts, assassinés, dans la wilaya d'Aïn Defla et dans la perspective de faire valoir les droits de tous les patriotes du pays. Enfin, le porte-parole de la coordination nationale des patriotes (CNP), Ali Bouguetaya, après avoir abondé dans le même sillage de ceux qui l'ont précédé, insistera sur l'appel lancé à l'endroit du Premier ministre ainsi que le ministre délégué chef d'état-major de l'Armée nationale populaire afin de reprendre les négociations avec la commission interministérielle au niveau du ministère du travail.

Belkacem Mechoub



Le RND salue les dispositions adoptées par le Conseil des ministres

Parti. Le RND salue les dispositions adoptées récemment par le Conseil des ministres pour «dynamiser davantage» l'activité économique productive. «Le RND salue les nombreuses dispositions adoptées par le Conseil des ministres pour dynamiser davantage l'activité économique productive, laquelle constitue la réponse sûre et durable à la crise du marché des hydrocarbures», indique le parti dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du secrétariat national, tenue avant-hier samedi, sous la direction du secrétaire général par intérim, Ahmed Ouyahia. Le RND a renouvelé également son «soutien au gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République», ainsi que pour «l'accélération des réformes de gouvernance économique, face à la conjoncture financière sévère que traverse notre pays», ajoute la même source. Il s'est également félicité des «améliorations» salariales au profit de plus de deux millions de travailleurs, qui découleront, dès le mois prochain, de l'abrogation de l'article 87 bis du Code du travail. Il a aussi salué la révision du Code de procédures pénales qui vient, notamment «renforcer les droits des justiciables et mettre les cadres gestionnaires à l'abri des risques d'erreur judiciaire». Procédant à une évaluation de la situation dans le pays, le RND a «vivement condamné le crime terroriste commis le jour de l' Aïd El Fitr contre des éléments de l'Armée nationale populaire et s'est recueilli à la mémoire de ces martyrs du devoir national». Les membres du secrétariat national du RND se sont aussi recueillis à la mémoire des victimes des violences survenues dans certaines localités de la wilaya de Ghardaïa et se sont félicités des mesures «énergiques» prises par le président de la République «pour le rétablissement du calme et la sanction sévère par la justice, des auteurs et des instigateurs de ces actes criminels».

la Cité

Le contrôle des domiciliations bancaires resserré

Importations. *Les douanes et la communauté bancaire vont renforcer leur contrôle conjoint sur les domiciliations bancaires dans le cadre de la lutte contre le transfert illicite des devises opéré par certains importateurs, a confié, hier, dimanche, à l'APS le directeur général des Douanes, M. Kaddour Bentahar.*



Pour traquer plus efficacement les importateurs qui pratiquent ce délit financier, la Direction générale des douanes (DGD) et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) signeront, dans les tout prochains jours, un avenant à leur convention d'échange d'informations conclue en mars 2014. A travers cet avenant, il s'agira d'introduire un contrôle anticipé sur les demandes de domiciliations bancaires présentées par les importateurs. Selon M. Bentahar, cet avenant va permettre d'établir un échange d'informations à double sens entre les douanes et l'ABEF sur toutes les demandes de domiciliations bancaires émanant des opérateurs activant dans le commerce extérieur.
L'échange informatisé, qui sera institué à cet effet, permettra aux banques d'accéder au système d'informations des Douanes (Sigad) afin de vérifier l'authenticité de la validité de l'attestation d'importation exigée lors de la souscription d'une domiciliation bancaire, explique un autre responsable de la DGD. Cette attestation d'importation, qui identifie l'entreprise importatrice à travers son numéro d'identification fiscale et, donc, sa traçabilité fiscale, est délivrée par la Direction générale des impôts (DGI). A travers ce nouveau dispositif, il s'agira de mettre fin aux fausses attestations d'importation présentées par des opérateurs véreux lors de la souscription d'une domiciliation bancaire, qu'ils utilisent pour des importations fictives. C'est qu'en dépit du contrôle instauré par la convention d'échange d'informations conclue en mars 2014 entre les douanes et les banques, des failles ont subsisté dans ce système, permettant à des importateurs délinquants de tromper la vigilance des banques et des douanes, fait savoir la même source. En effet, des enquêtes menées par les services des douanes ont révélé l'utilisation d'attestations d'importation falsifiées, et ce, par des personnes qui n'ont pas de statut légal d'importateurs mais qui réalisent, à travers cette «ruse», des opérations d'importations fictives en vue, uniquement, de transférer des capitaux vers l'étranger, relève le même responsable. D'où la nécessité d'établir un contrôle anticipé sur toute demande de domiciliation bancaire, selon la même source qui précise que cette proposition a été présentée au ministère chargé du budget et de la prospective qui en a donné l'aval.
Quant aux résultats de mise en œuvre de la convention d'échange d'informations conclue en 2014 entre les douanes et les banques, le même responsable indique que ce système a, toutefois, mis fin à la gestion manuelle des documents douaniers, notamment le «D10 copie banque», largement falsifié de par le passé par des importateurs pour transférer illicitement des capitaux vers l'étranger. Le D10, qui atteste de l'arrivée de la marchandise, sa valeur ainsi que des tarifs douaniers appliqués à l'importation, s'échange, depuis, entre les banques et les douanes via ce système d'informations qui a mis fin aux documents scannés et transmis par courrier. L'affaire de l'agence de la Banque de développement local (BDL) de Bir El Atter, qui avait éclaté en 2001, et où l'équivalent de 10 milliards de DA en devises avaient été transférés grâce à des D10 falsifiés, a mis au grand jour les failles de la gestion manuelle des documents douaniers, rappelle encore ce responsable.

R.N./agences

Le billet de Said Mekbel

Mariage



C'est cette nuit à partir de zéro heure qu'on saura enfin. Il faut le dire, l'attente a été tout simplement insoutenable. Pire que l'angoisse avant l'annonce des résultats d'examens ; pire que l'attente d'un verdict de justice. Pire que pire. On devrait, pour ce cas-là, trouver le truc pour limiter les dégâts et ne pas dépasser le seuil fatidique de tolérance et qui mettrait à l'abri des chocs les coeurs sensibles de ceux qui attendent. Construire une sorte d'écho-graphe qui placé devant le crâne des concernés nous dévoile leurs intentions cachées : sur quelle circonscription ont-ils jeté leur dévolu ? Car vous avez deviné de quoi il s'agit : des députations.
En ce qui nous concerne nous, malheureusement, le mystère a été défloré, comme pour un père trop pressé qui apprend par un coup d'oeil indiscret le sexe du bébé que porte sa femme.
Nous, c'est LUI qui nous intéressait, LE choix qu'il allait faire. Où donc cette fois-ci allait-il fixer le Centre de l'Algérie profonde ? En avril, c'était à Ksar Chellala, comme le choix du jeune prince riche et puissant qui choisit la belle jeune fille pauvre. Aujourd'hui ce serait plutôt le mariage de raison, avec la riche veuve seule capable de combler les ambitions du prince déchu : ce serait bien à Skikda que finalement il se présente, Mouloud Hamrouche.

12 novembre 91

Bordj Badji Mokhtar : *des quantités importantes de denrées alimentaires et de carburant saisies*

Un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, a saisi, samedi, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, trois camions chargés d'une quantité de 23,2 tonnes de denrées alimentaires et 8600 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué, hier, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) a saisi, le 25 juillet 2015, trois (03) camions chargés d'une quantité de 23,2 tonnes de denrées alimentaires et 8600 litres de carburant destinée à la contrebande», a précisé la même source.

Alger : *les feux de forêts ont endommagé 1,25 hectare de broussailles*

La wilaya d'Alger a enregistré depuis début juin dernier 38 foyers d'incendie ayant endommagé 1,25 hectare de broussailles limitrophes aux forêts, a indiqué dimanche le directeur des forets, Noureddine Baaziz.
«Aucun incendie n'a été enregistré à l'intérieur des forets de la wilaya qui s'étendent sur une superficie de plus de 5000 hectares» a indiqué M. Baaziz qui a précisé que 1,25 hectare de broussailles limitrophes aux forêts a été endommagés. Il a imputé ces incendies notamment au niveau des forêts de Bouchaoui et Al Afia à «la négligence» des citoyens en premier lieu.
Un plan anti-incendie pour 2015 a été mis en place pour la protection de plus de 5000 hectares d'espaces boisés et réduire les éventuels dégâts au maximum.

25 morts et 65 blessés sur nos routes en trois jours

Accidents. Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 65 autres ont été blessées dans 26 accidents de la circulation les plus mortels enregistrés durant les trois derniers jours au niveau national, selon un bilan rendu public, hier dimanche, par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec 3 personnes décédées et 15 autres blessées, suite à 3 accidents de la circulation, a précisé la même source. En outre, les éléments de la protection civile ont enregistré, durant la même période, 10 cas de décès par noyade au niveau d'El Taref, Tizi-Ouzou, Annaba, Boumerdès, Jijel, Béjaïa, Tipaza, Bouira et Constantine. Les pompiers sont intervenus également pour le repêchage de 9 personnes décédées dans des puits, dont 7 de la même famille, au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj et 2 au niveau de la wilaya de Relizane.

Plusieurs dealers de cannabis arrêtés dans plusieurs wilayas

Drogue. Huit (08) dealers de cannabis ont été arrêtés à la fin de la semaine dernière lors de plusieurs opérations menées au niveau de points suspects dans le milieu urbain à Bejaia, Relizane et Boumerdès, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
gissant sur des informations, les services de police ont saisi lors d'une opération de perquisition de domiciles suspects, 9 kg de kif traité, cachés dans plusieurs endroits d'une maison. Les personnes arrêtées ont été présentées à la justice, précise la même source.
Par ailleurs, les forces de police ont saisi 6939 unités de boissons alcoolisées à Alger et à Tébessa, destinées à la vente illégale. Sept (07) personnes ont été arrêtées en flagrant délit lors cette opération et en possession d'armes blanches, ajoute le communiqué de a DGSN.